

PERNOD RICARD 1983





Société anonyme
au capital de 659 478 480 F
142, bd Haussmann - 75008 Paris
Téléphone : 359.28.28
Télex : 641930
RC Paris B 582041943



Président Honoraire
Monsieur Paul Ricard

Conseil d'administration

Président du Conseil
Monsieur Patrick Ricard

Administrateurs

Monsieur Louis Bergamaschi
Monsieur Bernard Cambournac
Monsieur Jacques Chatin
Madame Danièle Ricard
Monsieur Claude Foussier
Monsieur François Gérard
Madame Françoise Hémard
Monsieur François Laporte Bisquit
Monsieur Louis Thiers
Monsieur Arthur Veil Picard

Société Paul Ricard
Représentant permanent :
Madame Béatrice Baudinet

Direction Générale

Président Directeur Général
Monsieur Patrick Ricard

Directeur Général
Monsieur Thierry Jacquillat

Directeur Administratif et Financier
Monsieur Patrick Thomas

Commissaires aux comptes

Monsieur Jean Delquié
Société d'Expertise Comptable
A. et L. Genot

Commissaire Suppléant
Société d'Etudes Economiques
et d'Expertise Comptable

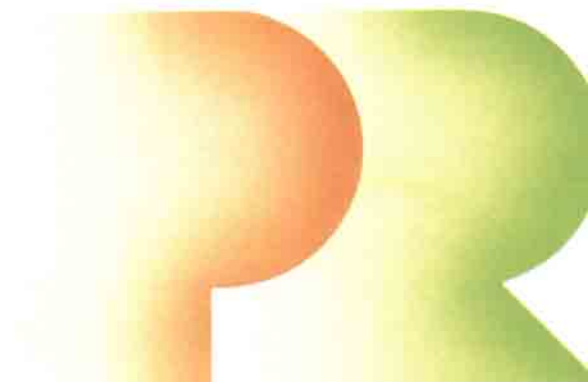
*L'œuvre originale de Menguy
reproduite en couverture, évoque
l'entrée d'Orangina au sein du
Groupe Pernod Ricard.*

Depuis son origine,
Pernod Ricard a concentré
ses activités sur les boissons,
alcoolisées et non alcoolisées.

Le Groupe poursuit
sa diversification et son développement
selon deux axes prioritaires :
d'une part, en France,
dans le secteur sans alcool
et d'autre part, à l'étranger,
par l'exportation et
l'implantation de filiales.

Pernod Ricard,
leader mondial
des préparations de fruits
pour yoghourts
et desserts lactés,
se situe au premier rang
des spiritueux en Europe Continentale
et au premier rang
des boissons sans alcool
en France.

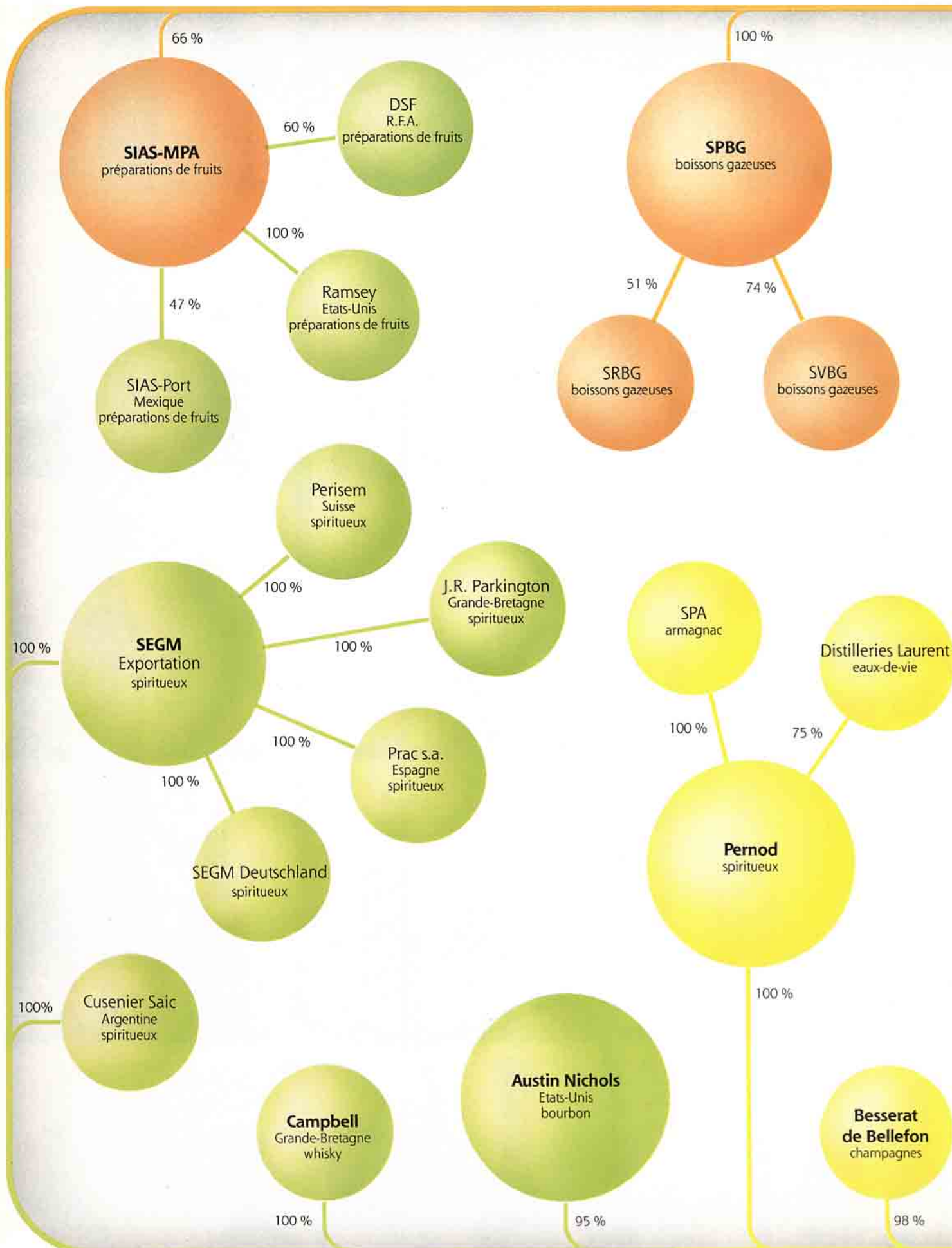
Les principaux produits	2
Organigramme	4
Le mot du Président	6
Présentation du Groupe	8
Bourse : l'année historique	12
Les nouvelles sociétés	14
Les nouveaux produits	18
Publicités	20
L'outil de production	22
Activités à l'étranger	24
"De la nature nous vient la soif d'entreprendre"	26
Bilan social	28
Assemblée Générale Ordinaire	33
Rapport du Conseil d'Administration	35
Comptes Pernod Ricard	46
Rapports des Commissaires aux Comptes	50
Tableaux légaux	53
Comptes consolidés	56
Résolutions	62

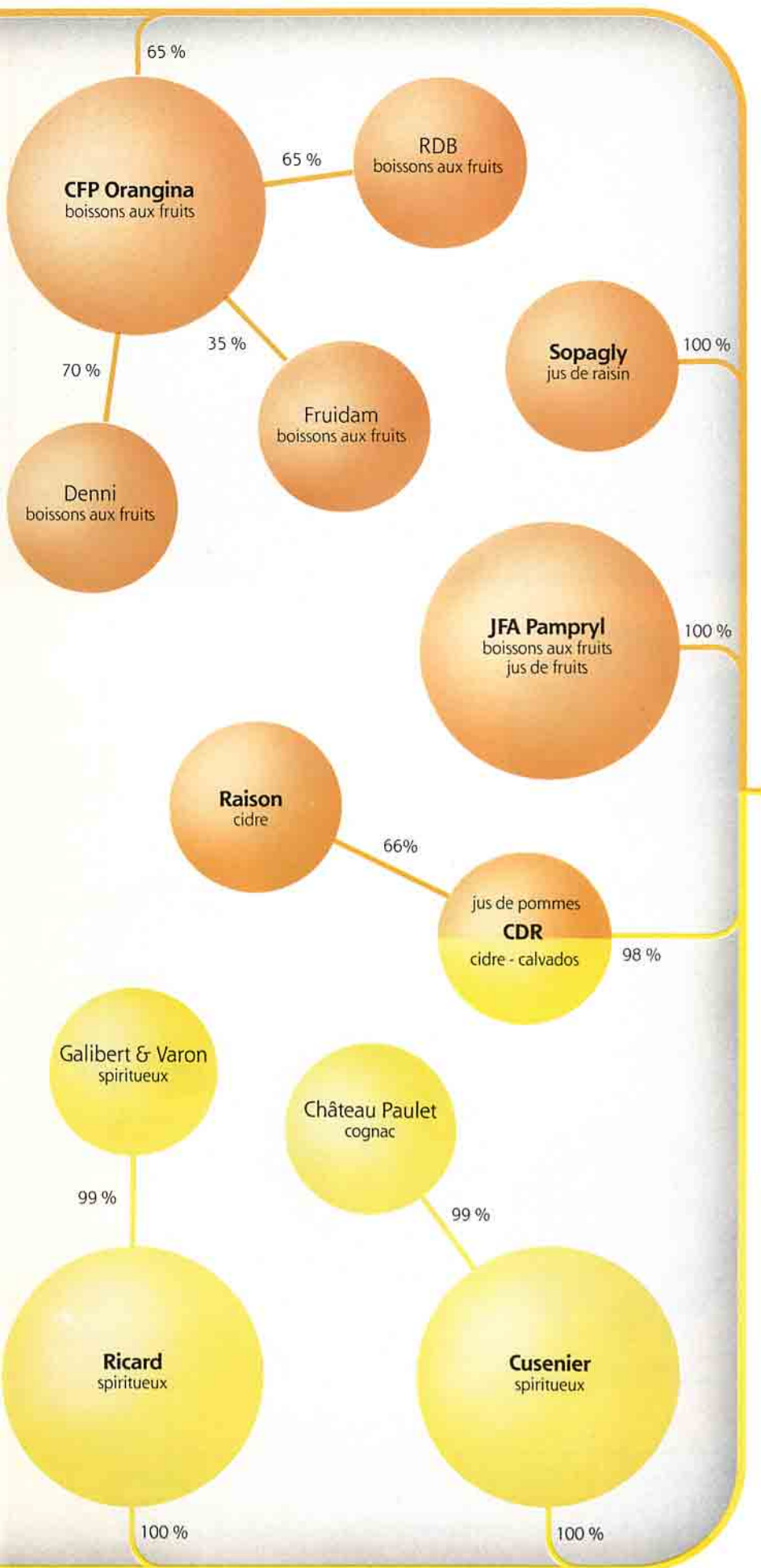




Les principaux produits du Groupe







- Sans alcool
- Spiritueux France
- Activités à l'étranger



PERNOD RICARD

(actualisation au 15 mai 1984)

Pernod Ricard détient en outre un certain nombre de participations.

Les plus importantes sont :

- Société des Vins de France (SVF) : 45 %
- Grands Champagnes de Reims : 48 %
- Astra Plastique : 25 %
- Warre : 20 %
- Soginnove : 5 %
- Germe : 26 %



Thiébault de Kergorlay
Directeur du Marketing



André Silaire
Directeur du Développement



Jean-Pierre Gautier
Directeur
des Relations Humaines



Thierry Jacquillat
Directeur Général



Denis Berthu
Délégué à la Communication



Patrick Thomas
Directeur Administratif
et Financier



Yves Menoret
Directeur du Centre
de Recherches



Christian Delclaux
Directeur attaché
à la Direction Générale

La mission de la société holding est de définir la stratégie du Groupe, de conduire la politique de diversification, d'impulser et de coordonner toutes les fonctions de l'entreprise afin de favoriser la recherche et les investissements, d'assurer la meilleure cohésion des synergies entre les filiales, dans le respect de leur identité propre.



En 1983, nous avons rencontré, en France, des conditions économiques défavorables. A la montée du chômage et à la baisse de pouvoir d'achat des ménages s'est ajoutée le 1^{er} avril, l'instauration brutale

d'une nouvelle taxation sous la forme d'une vignette de 10 francs, au profit de la Sécurité Sociale. Le marché a réagi globalement à la baisse. En dépit de ces facteurs négatifs, le titre Pernod Ricard a fêté son 10^e anniversaire en réalisant à la Bourse de Paris l'une des plus brillantes performances de l'année.

Je ne vois là, pour ma part, aucune contradiction. L'explication tient à l'efficacité de la stratégie que nous avons mise en œuvre et à la confiance que les investisseurs lui ont accordée. La diversification entreprise depuis plusieurs années hors du domaine des spiritueux nous a en effet permis de progresser en chiffre d'affaires et en résultats, en dépit des difficultés rencontrées sur le marché français des boissons alcoolisées.

Pour faire face, nous avons innové dans ce secteur dont l'importance reste prépondérante, en lançant de nouveaux produits comme Pernod Light ou Gold Ambassadeur et en redéployant nos forces de ventes.

Nous poursuivons notre internationalisation avec, notamment, la reprise des ventes sur le marché anglais, l'implantation de SIAS MPA au Mexique et sa forte expansion aux Etats-Unis, la percée des jus de raisin et le développement d'Orangina.

Nous avons également continué à privilégier la diversification dans le secteur sans alcool et doublé, avec Raison, notre position sur le marché du cidre.

Nous recherchons la valorisation des synergies industrielles, technologiques, commerciales dans le Groupe tout en préservant la personnalité des sociétés filiales.

Enfin, nous donnons priorité à l'innovation, démarche qui intègre deux données, à mes yeux, fondamentales :

La première est de rester à l'écoute des marchés et de vouloir servir constamment la clientèle et les consommateurs. Toute décision est préparée et arrêtée dans ce but.

La deuxième est de veiller à l'enrichissement de notre capital humain par l'attention portée au recrutement, à la formation, à la mobilité, à l'information et à l'intéressement des collaborateurs du Groupe.

Ayant défini un projet et acquis un style, Pernod Ricard s'est doté des moyens de son ambition. J'y vois la promesse et le meilleur gage des résultats à venir, avec pour preuve en ce début d'année 1984, le lancement national d'une nouvelle boisson "Brut de Pomme" et l'acquisition d'Orangina.

Patrick RICARD
Président-Directeur Général

Pernod Ricard grandit toujours : son visage change

Le premier exercice social de Pernod Ricard, celui de 1974, affichait un chiffre d'affaires hors taxes de 2,5 milliards de francs et un bénéfice net de 82 millions de francs.

Pour 1983, ces chiffres sont respectivement de 7,5 milliards de francs et 471 millions de francs soit, dix ans après, un triplement du chiffre d'affaires pour un résultat net cinq fois plus grand.

Perçu dès sa naissance comme un des grands dans le monde des producteurs de spiritueux, Pernod Ricard présentait, cependant, un visage fortement marqué par deux traits caractéristiques qui ont longtemps rejeté les autres dans l'ombre : Pernod Ricard était un Groupe presque exclusivement engagé dans les anisés et ce, sur le territoire national. De fait, le secteur sans alcool perdait 10 millions de francs et le chiffre d'affaires à l'exportation, n'était que d'une centaine de millions de francs.

Ce simple rappel montre combien était justifiée l'ambition d'assurer le développement selon deux axes prioritaires : les produits sans alcool et les ventes à l'étranger.

Aujourd'hui et pour la première fois, le Groupe réalise moins de la moitié de son chiffre d'affaires dans les spiritueux en France (45 % dont 29 % seulement pour les anisés) 26 % pour les produits sans alcool et 29 % pour les ventes à l'étranger.

Ainsi, non content de grandir, Pernod Ricard s'est profondément transformé.

10 ans de croissance

Le noyau de départ comportait les germes du développement :

- Pernod et Ricard, très solidement implantés en France.
- La SEGM, constituée pour l'exportation des spiritueux français du Groupe.
- Campbell, apportant l'activité scotch whisky.



- SPBG et JFA Pampryl pour les boissons sans alcool (Coca Cola, jus de fruits et Banga).
- La première étape de la croissance fut en 1975, celle de l'entrée dans le Groupe de CDC et de Cusenier. Avec Cinzano, Dubonnet et Byrrh chez CDC et Ambassadeur chez Cusenier, le Groupe



devenait le numéro deux des apéritifs à base de vin en France, secteur dont il était absent. Dubonnet ajoutait une grande marque internationale à sa gamme export. Et Cusenier Saic apportait une bonne implantation en Argentine.

Pour la première fois, les synergies industrielles et commerciales allaient jouer.

La production des apéritifs à base de vin était regroupée à Thuir dont l'exploitation était confiée à Cusenier.



La vente de Cinzano et de Byrrh était reprise par Pernod et celle de Dubonnet par Ricard, Cusenier conservant Ambassadeur.

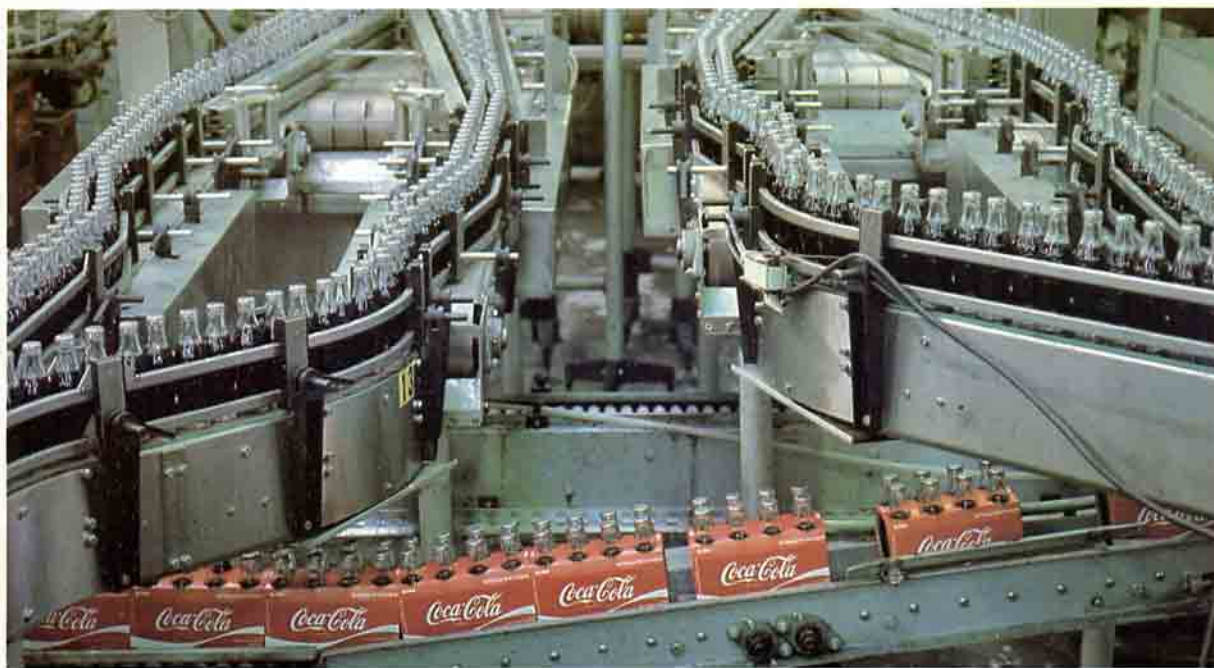
En France, à côté de Pernod et de Ricard, Cusenier trouvait une place originale répondant à sa vocation : vendre ses propres marques, importer des

produits de grandes marques et développer une action prioritaire en direction des ventes à emporter.

- Parallèlement, Cidreries Distilleries Réunies ouvraient à Pernod Ricard le champ d'activité nouveau de la pomme avec la production de cidre, de jus de pomme et de calvados.
- Sopagly faisait de même pour le jus de raisin dont il est le premier producteur français.



- Enfin, Besserat de Bellefon complétait harmonieusement la gamme avec une marque renommée de champagne.
- Dans le secteur sans alcool, SPBG étendait le territoire de sa concession Coca Cola avec la prise de contrôle de la Société Vichyssoise de Boissons Gazeuses et la reprise de la concession de Marmande exploitée par JFA.

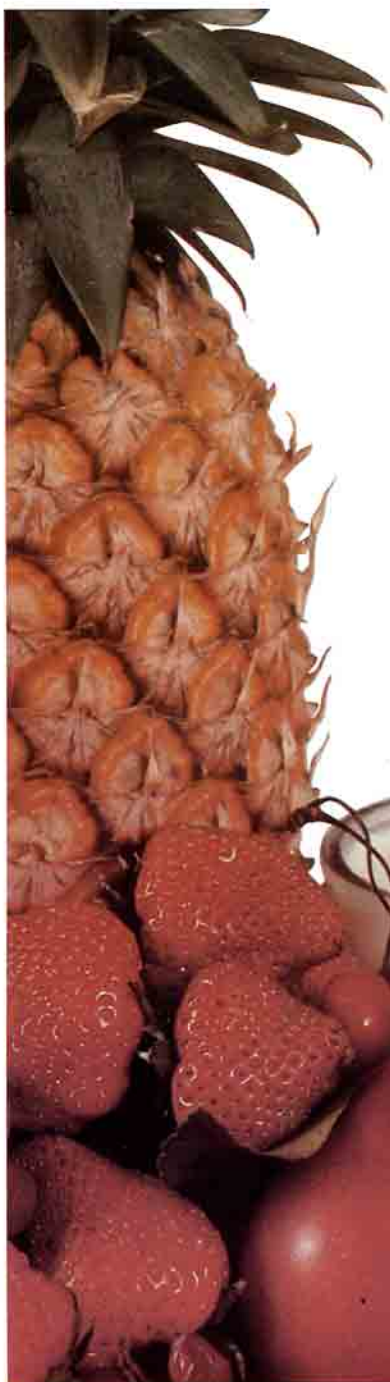


- A l'étranger, la SEGM se structurait avec l'acquisition de Parkington son agent au Royaume-Uni, le regroupement de ses activités en Suisse chez Perisem et en Espagne chez Prasca, ainsi qu'en RFA avec SEGM Deutschland.

- En 1980, l'acquisition d'Austin Nichols faisait franchir une étape décisive avec la mise en place d'une tête de pont aux USA. Cette filiale apportait un produit nouveau renommé, le bourbon Wild Turkey et une structure américaine spécialisée dans l'importation et la distribution de vins et de spiritueux.



Distillerie du bourbon Wild Turkey d'Austin Nichols dans le Kentucky



- L'événement majeur, en matière de diversification, fut l'acquisition de SIAS MPA en 1982. Les préparations aux fruits pour yaourts et desserts lactés offraient des perspectives intéressantes : marché à croissance mondiale, part importante de l'exportation, synergies évidentes dans l'achat et le traitement des fruits à l'intérieur du Groupe.

- L'entrée de Raison, premier producteur de cidre en Bretagne, renforçait avec CDR la part du Groupe sur le marché des produits de la pomme. L'objectif de relance du cidre au travers de marques nationales et le lancement de nouveaux produits, demandait en préalable d'acquiescer une place importante dans une industrie cidricole très atomisée.

Parallèlement à cette croissance externe, Pernod Ricard a entrepris la mise en œuvre d'une politique d'innovation.



Outre les constantes améliorations apportées à la gamme existante, les sociétés du Groupe ont lancé de nouveaux produits : Pacific, Gold Ambassadeur, Pernod Light, Brut de Pomme.

Des défis à relever

La maîtrise d'un tel développement, externe et interne, exige d'observer une certaine rigueur tout en évitant qu'elle contrarie les initiatives. La cohérence du Groupe repose sur un dosage entre l'autonomie des sociétés qui suppose une concurrence interne et la volonté commune de toujours progresser au niveau des coûts, de la qualité des produits et du service à la clientèle.

C'est dans cet esprit que peuvent être abordées les synergies industrielles, la recherche d'innovations technologiques, les prestations de services ou de fournitures internes, l'harmonisation de la communication publicitaire entre France et étranger, la promotion des collaborateurs dans le Groupe, la fixation des objectifs et l'évaluation des perspectives de développement.

Pour croître et innover les méthodes ne suffisent pas. Il faut encore des idées et des équipes capables de les rendre opérationnelles. C'est le rôle de la recherche-développement dont l'essentiel est

assuré par les laboratoires centraux mais dont chaque société a, pour son secteur, une part importante de responsabilité.

Ici aussi la concurrence est la règle avec comme corollaire la mise en commun des résultats obtenus.

Les recherches sur la production d'arômes naturels et la culture in vitro, sur l'amélioration variétale des plantes et des fruits, bénéficieront aussi bien aux spiritueux qu'au cidre, aux boissons sans alcool qu'aux préparations aux fruits.

Le défi de Pernod Ricard pour les prochaines années sera de savoir exploiter dans ses nouvelles activités, en France comme l'étranger, les qualités qui lui ont si bien réussi depuis 10 ans.



Pernod Ricard est l'un des tout premiers partenaires de l'agriculture française, l'ensemble des produits du Groupe étant exclusivement d'origine végétale. En 1983, le Groupe a consommé sous forme d'alcool, de sucre, de jus ou d'extraits l'équivalent de :

- 600 000 tonnes de betteraves
- 560 000 tonnes de raisins
- 85 000 tonnes de pommes
- 20 000 tonnes de fruits divers
- 15 000 tonnes de fenouil
- 14 000 tonnes de maïs
- 1 000 tonnes de plantes diverses

Par ailleurs, Pernod Ricard a importé sous forme de jus l'équivalent de 100 000 tonnes d'oranges. Soit un total de plantes et de fruits proche de **1 400 000 tonnes.**



L'action Pernod Ricard a confirmé et très largement amplifié la tendance observée durant les dernières années en devenant une valeur vedette de la Bourse de Paris, notamment par l'importance de sa capitalisation boursière (6,4 milliards de francs au 31 décembre) et par la progression du cours du titre. En 1983, la hausse de la Bourse a été de 50 %, de 100 % pour le secteur de l'agro-alimentaire et 220 % pour Pernod Ricard.

Une valeur recherchée

Plus de deux millions de titres Pernod Ricard ont été échangés durant l'exercice. L'action Pernod Ricard est ainsi l'une des valeurs les plus demandées de la Place : 11^e rang en 1982, elle est maintenant la 7^e valeur pour son activité sur le Marché à règlement mensuel.

Si une partie de la progression enregistrée en 1982 s'explique par la nationalisation de grands Groupes français, la tendance observée en 1983

sur le titre Pernod Ricard, est représentative de l'intérêt porté par les investisseurs et les gérants de portefeuille, français et étrangers.

Une confiance justifiée

L'événement marquant pour les actionnaires a été la décision du Conseil d'Administration d'attribuer gratuitement une action nouvelle pour deux anciennes, au début du mois de novembre.

Ceci a contribué à entretenir la forte progression du cours qui a terminé l'année à 778 francs ; compte tenu des actions nouvellement créées, la hausse du cours de Pernod Ricard a donc été de 220 % en 1983, deuxième performance de la Place. Cette évolution exceptionnelle salue la croissance régulière des profits du Groupe depuis plusieurs années et la réussite de sa stratégie de diversification.

Avec une capitalisation représentant environ 13 fois le bénéfice 1983, Pernod Ricard se situe à un taux encore inférieur à la moyenne et se classe parmi les 10 premières valeurs de la Bourse de Paris.



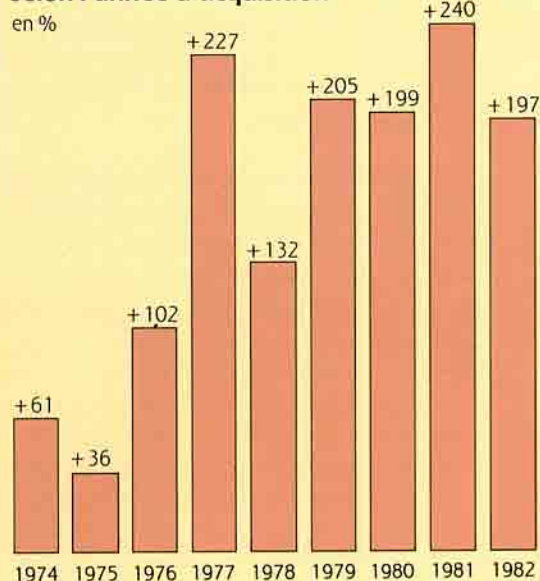
La Coupe de France de l'Entreprise

Fin novembre, Laurent Fabius, Ministre de l'Industrie et de la Recherche, remettait à Patrick Ricard la Coupe de France de l'Entreprise décernée par le magazine l'Expansion.

Pour l'attribution de ce prix, le critère retenu était la rentabilité (croissance du chiffre d'affaires, croissance du bénéfice et marge commerciale), les entreprises étant départagées par "l'épreuve du temps", c'est-à-dire la constance de leurs performances sur les trois derniers exercices.

Les performances passées et présentes, les perspectives de croissance qui en découlent, la politique de distribution des dividendes qui est traditionnellement suivie, la croissance du cours du titre, sont autant de garanties pour l'actionnaire de voir augmenter son capital.

Evolution du pouvoir d'achat de l'actionnaire (dividende inclus) au 31 décembre 1983, selon l'année d'acquisition



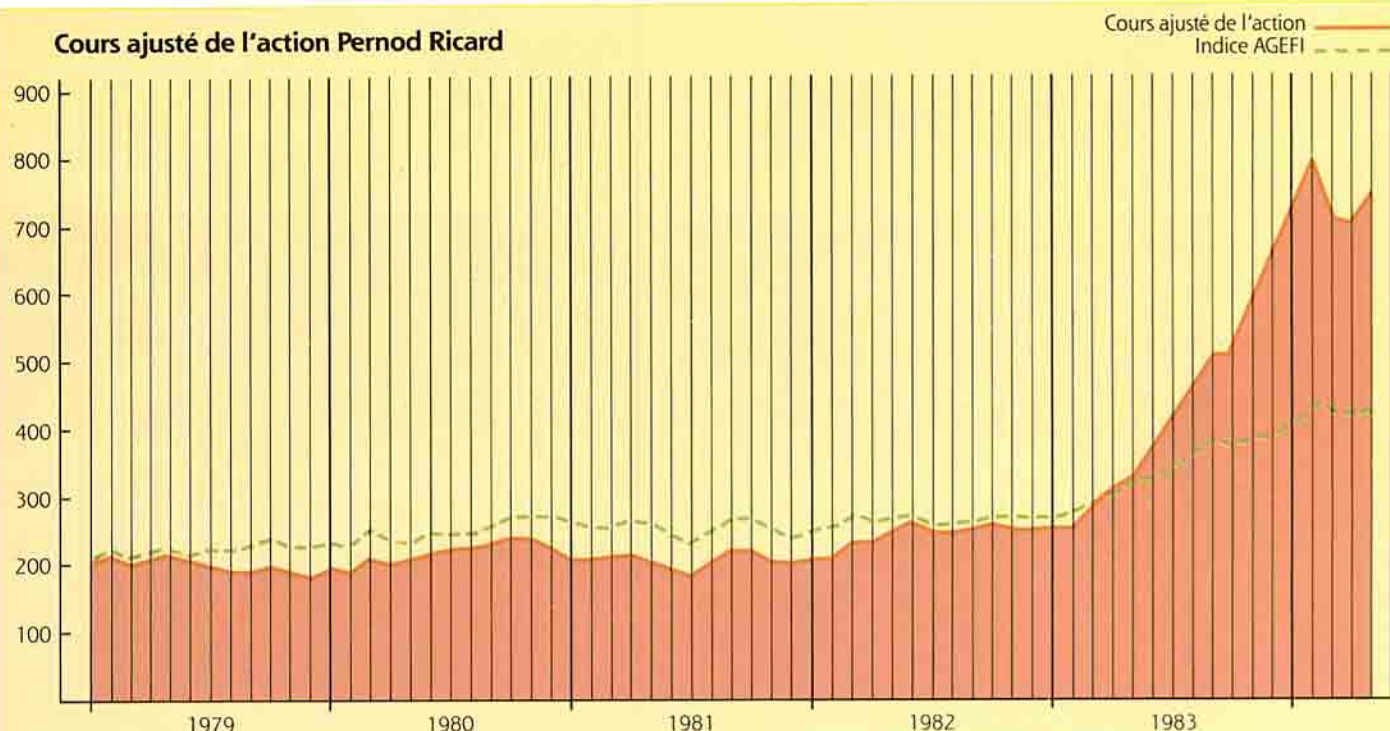
"Entreprendre", le journal des actionnaires

Afin de compléter en cours d'année les informations du Rapport d'Activité et pour aller plus avant dans la présentation de ses objectifs et de ses choix stratégiques, le Groupe a établi un nouveau dialogue avec ses actionnaires par la diffusion du journal *Entreprendre*.

Première entreprise française à dresser un tel pont de communication, Pernod Ricard a vu son initiative saluée à la fois par la presse économique et par plus de 2000 demandes spontanées d'abonnement.

Entreprendre est diffusé à 30 000 exemplaires à raison de trois numéros par an.

Cours ajusté de l'action Pernod Ricard



L'année exceptionnelle sur le plan boursier trouve notamment son explication dans l'acquisition de nouvelles sociétés, confirmant la stratégie de développement engagée par le Groupe dans le secteur sans alcool. La Compagnie Française des Produits Orangina et la société Raison, première affaire de cidre et de jus de pomme de la région Ouest, viennent ainsi enrichir la palette Pernod Ricard. Ce dynamisme méritait d'être partagé. Début 1984 la Société créait Pernod Ricard Entrepreneurs dont la vocation est de favoriser la création d'entreprises.

Le Groupe Orangina

C'est début 1984 que Pernod Ricard confirmait l'aboutissement de la procédure de rapprochement entamée à l'automne 1983 avec Orangina. Pernod Ricard prenait le contrôle à 65 % de la Compagnie Française des Produits Orangina (CFPO), société propriétaire de la marque en France et en Afrique francophone, ainsi que de la marque Orélia sur les autres marchés.

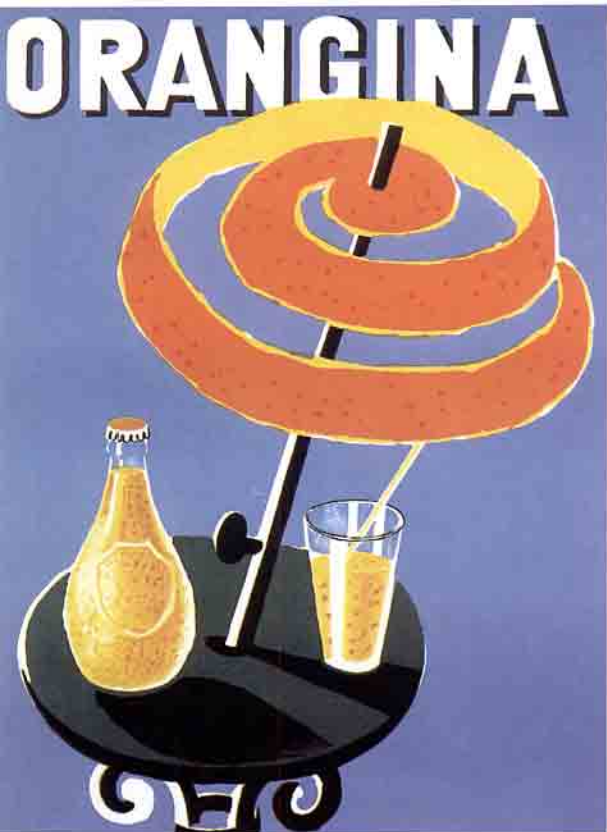
CFPO élabore à Vitrolles près de Marseille le produit de base d'Orangina qu'elle distribue aux trois concessionnaires embouteilleurs qui se répartissent le territoire national :

- La Rhodanienne de boissons (RDB) filiale à 65 % couvre la région de Marseille, le Sud-Est et Lyon ;
- La société Denni (CFPO a acquis 70 % du capital de Denni début janvier 1984) est le concessionnaire d'Orangina pour l'Est de la France depuis plus de 30 ans. Cette société dispose d'une usine ultra-moderne de conditionnement en bouteilles et en boîtes. Sa situation auprès de la frontière allemande la met en position d'ouverture sur les marchés de l'Europe ;
- Fruidam, important concessionnaire couvrant tout l'Ouest de la France dont Paris et la région parisienne et dont CFPO détient 35 % du capital.



Défilement d'une chaîne d'embouteillage à sa cadence de 30 000 bouteilles à l'heure.





1953 : première affiche Orangina dessinée par Villemot.

La marque est ainsi embouteillée dans 14 unités de production réparties sur le territoire français.

CFPO détient des intérêts dans plusieurs centres de production au Maroc et en Côte d'Ivoire. Orangina est commercialisé et fabriqué dans 26 unités dans le monde. La production annuelle de la Compagnie Française des Produits Orangina a dépassé depuis 1982, les 600 millions de la célèbre petite bouteille ronde.

L'export qui représente déjà près du quart du chiffre d'affaires de CFPO reste l'objet du rapprochement. Orangina, leader français sur le marché des boissons aux fruits, bénéficie désormais de la structure du Groupe pour intensifier ses efforts à l'exportation et notamment aux Etats-Unis où les débuts sont déjà très prometteurs.

Des synergies importantes devraient jouer au sein du Groupe au niveau des technologies et des approvisionnements. Pernod Ricard qui possédait la marque Orangina International sur certains marchés, réalise donc un regroupement d'Orangina dans le monde, afin de favoriser son développement.



Les Cidreries Raison

En acquérant 66 % du capital de Raison, première affaire de cidre de la région Ouest, Pernod Ricard complète son implantation industrielle en Bretagne et confirme sa position de plus important transformateur de pommes en France.

Par l'intermédiaire de ses filiales, le Groupe détient désormais 23 % du marché du cidre et 18 % du marché du jus de pomme. Il est aussi le plus important producteur de calvados et d'eau-de-vie de cidre.

Raison bénéficie de l'engouement du public pour le cidre trouble traditionnel dont la société s'est fait une spécialité et de l'explosion du marché des jus conditionnés en briques. La progression de son chiffre d'affaires a été de près de 25 % par an de 1980 à 1983.



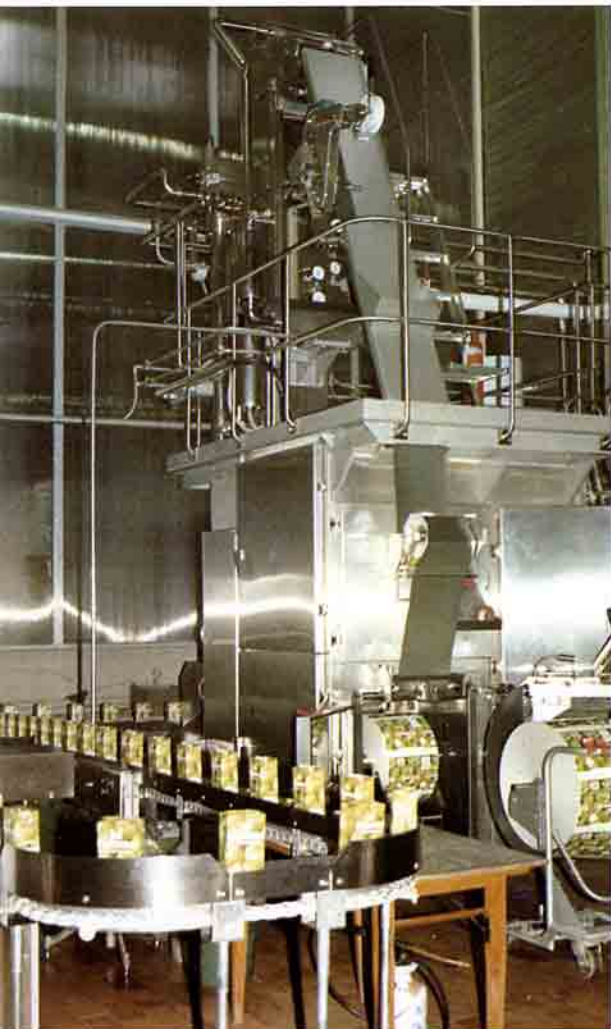
La société dispose de vergers pilotes et d'un outil de production moderne et performant. Ses installations de soutirage se composent de deux lignes d'embouteillage rapide, d'une chaîne de conditionnement en boîtes métalliques et d'un atelier "tétrabrik".

L'acquisition des cidreries Raison apporte également à Pernod Ricard de plus larges possibilités



d'approvisionnement en pommes, un nouveau réseau commercial et un plus grand poids auprès de la clientèle.

Le renforcement des positions du Groupe dans ce secteur pourrait, à terme, permettre une meilleure organisation et une dynamisation du marché du cidre, jusqu'ici très atomisé.



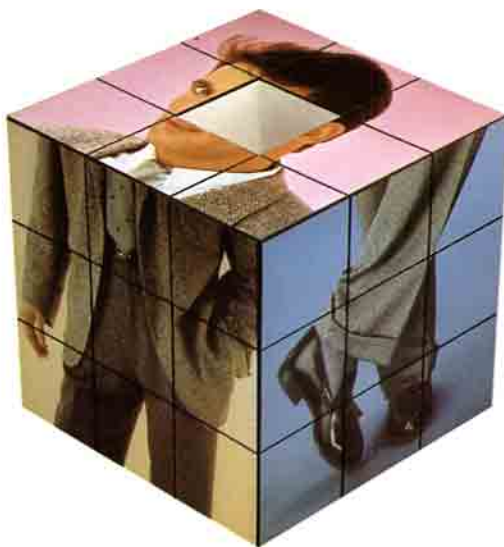
Pernod Ricard Entrepreneurs : promouvoir la création d'entreprises

C'est pour favoriser la création d'entreprises et l'éclosion de nouveaux entrepreneurs que Pernod Ricard a créé début 1984 : Pernod Ricard Entrepreneurs.

Filiale du Groupe, la nouvelle structure reçoit le concours de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales (HEC), pour la sélection des candidats et de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris, pour l'assistance au moment de la création des entreprises.

Aucun secteur d'activité n'étant a priori exclu, un jury sélectionne les candidats en fonction de la qualité et de la viabilité de leur projet. Leurs aptitudes propres, sont déterminées par le Cabinet de recrutement ETAP.

Pernod Ricard Entrepreneurs s'associe à la création ou à la relance d'entreprises par des aides financières personnalisées pour un montant annuel de 1 à 2 millions de francs.



Cette nouvelle Société Pernod Ricard et Cie, apporte son soutien uniquement pendant la période de lancement des entreprises et à ce titre représente une initiative particulièrement concrète et efficace en matière de mécénat économique.

Outre son développement par l'acquisition de nouvelles sociétés, Pernod Ricard a poursuivi sa diversification par le lancement de nouveaux produits.

Après Pacific, le sans alcool de Ricard en 1982, Gold Ambassadeur, Pernod Light et Brut de Pomme ont été présentés en 1983 par les sociétés Cusenier, Pernod et le Groupe SPBG.



Pernod Light

Nouveau long drink anisé haut de gamme à faible degré alcoolique (20°), Pernod Light a été lancé en juin 1983 pour correspondre à l'évolution du goût des consommateurs vers des boissons de plus en plus légères. Il s'adresse aux amateurs d'anis mais se démarque cependant des anisés traditionnels par la sensation de légèreté et de fraîcheur beaucoup plus intense que donnent sa faible teneur en alcool et son équilibre aromatique particulier.

En février 1984, la société Pernod fêtait la millionième bouteille Pernod Light, selon son slogan publicitaire "Le plus grand frisson depuis les Dents de la Mer".

Gold Ambassadeur

S'appuyant sur les mêmes constatations d'évolution de marché que Pernod, la société Cusenier a lancé pour sa part Gold Ambassadeur un vermouth blond élaboré à Thuir.

Le produit titrant 16°, est destiné à être consommé sur glaçons ou allongé d'eau gazeuse ou de soda.

Son goût très délicat rappelle les fines caractéristiques aromatiques des cépages sélectionnés dont il provient avec une note amère et une signature orangée.

L'objectif d'un lancement concentré sur la région parisienne ayant été atteint en 1983, Cusenier propose désormais Gold Ambassadeur sur l'ensemble de l'hexagone.



**BRUT
DE POMME.
LA SOIF
A L'ETAT BRUT.**



Brut de Pomme

C'est début 1984 que Pernod Ricard a lancé à travers le Groupe SPBG (concessionnaire de Coca-Cola) le nouveau produit : "Brut de Pomme".

Avec sa filiale Cidreries et Distilleries Réunies et depuis l'acquisition des Cidreries Raison, Pernod Ricard avait déjà montré un intérêt croissant pour l'univers de la pomme issue des régions cidricoles françaises. Mais le Groupe souhaitait favoriser le lancement d'un nouveau type de boisson. Le goût de la pomme très apprécié des Français se situe en effet en deuxième position après l'orange et avant le raisin.

Ainsi est né "Brut de Pomme" élaboré à partir d'extraits naturels et composé d'un grand nombre de substances aromatiques végétales. Boisson désaltérante, elle est légèrement pétillante et sans alcool (moins de 1 %). Brut de Pomme ne s'apparente ni au jus de fruit, ni au cidre, ni au soda et a été conçu pour correspondre à l'attente des consommateurs qui recherchent des produits adultes mais sans alcool et peu sucrés. Il contient moitié moins de sucre que la moyenne des sodas.



Mis au point par le Centre de Recherches Pernod Ricard, embouteillé par CDR et JFA Pampryl, Brut de Pomme est principalement commercialisé par les Sociétés Parisienne, Régionale et Vichyssoise de Boissons Gazeuses. Les espoirs portés sur son avenir, sont à la mesure du budget publicitaire : le plus important jamais consacré par le Groupe pour le lancement d'un nouveau produit.

La recherche en matière de nouveaux produits est imposée par l'évolution constante des aspirations du consommateur. Pourtant, Pernod Ricard dispose d'une gamme de plusieurs centaines de marques et plusieurs milliers de conditionnements différents.

Une richesse qui mérite parfois d'être rajeunie pour revenir au premier plan, comme l'a fait Ricard avec son célèbre Dubo - Dubon - Dubonnet.

Dubonnet plus que jamais

A l'image du marché des apéritifs à base de vin, la régression de Dubonnet en France (et à l'inverse de certains marchés étrangers comme l'Angleterre) semblait aussi constante qu'irréversible.

La nouvelle équipe marketing mise en place en 1983 chez Ricard n'a pas accepté comme une fatalité cette tendance du marché.

"La valeur la plus sûre après le dollar" est l'un des thèmes retenus dans la communication du produit qui bénéficie toujours d'une formidable notoriété et qui, après deux mois de campagne publicitaire et d'effort promotionnel a vu ses ventes se redresser de façon spectaculaire.

L'audace Bisquit

Le marché du cognac, qui se situe à 80 % à l'exportation, voit ses volumes régulièrement baisser en France. Bisquit, élaboré sur le domaine Ricard de Lignières en Charente, n'échappe pas à cette règle. Pour sortir de l'image traditionnelle des vieux chais et des toiles d'araignées, Bisquit a joué l'ambiguïté. Seul, dit-on au cœur de la région des Fins Bois, un vieux cognac pouvait se permettre une telle audace...



Aberlour Glenlivet

Sur un marché de whiskies en progression de 10 % en moyenne depuis 8 ans en France, les "hauts de gamme" ont la plus forte croissance : + 30 à 50 % selon les années.

Avec la réalisation d'un nouveau conditionnement, la société Pernod a placé dans la course son Aberlour Glenlivet, un 12 ans d'âge, single malt.

Une sélection de connaisseurs qui s'adresse justement aux véritables connaisseurs du whisky, ceux qui recherchent le produit pour ses qualités intrinsèques.



Wild Turkey

Véritable bourbon élaboré par Austin Nichols dans le Kentucky, Wild Turkey a bénéficié d'une campagne prestigieuse sur le thème du bourbon "de l'Amérique forte, pure et dure". Ce 8 ans d'âge se situe au sommet de la gamme dans sa catégorie aux Etats-Unis. Il est le seul "Super Premium" bourbon reconnu comme tel dans son pays d'origine. En France, la campagne de publicité le positionne au même niveau sur le marché naissant du bourbon.

Cutty Sark

La campagne du "whisky du grand large" a été en 1983 la plus primée du Groupe Pernod Ricard. Elle a obtenu le grand V d'or de Vinexpo.



Le visage de Suze

Suze, le goût inimitable malgré 180 tentatives d'imitation a donné une nouvelle orientation à sa publicité. Après le positionnement des caractéristiques physiques du produit, le message porte désormais sur les circonstances de consommation.

Entre amis, dans la joie, avec toujours le brin de fantaisie insolite de l'inimitable atmosphère, celle propre à la Suze.

Banga : la 2 litres plastique

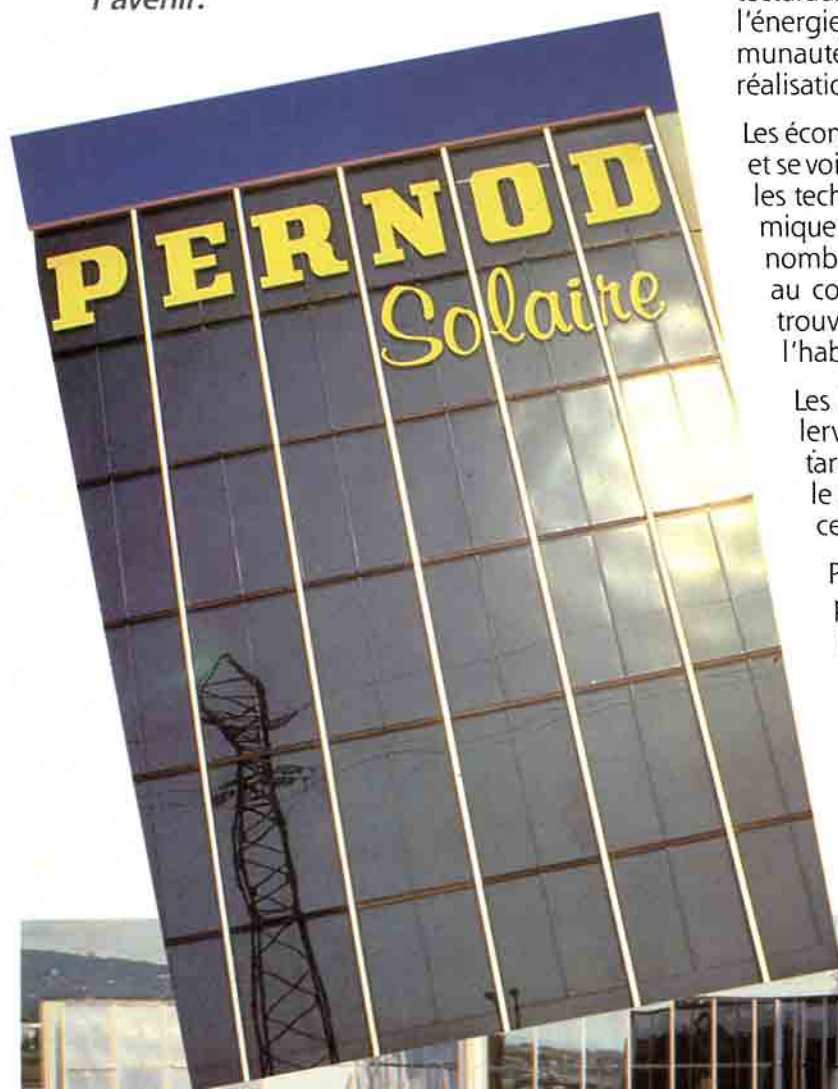
Début 1983, JFA Pampryl lançait Banga en 2 litres plastique, le nouveau conditionnement qui stimule la croissance du marché. Il s'agit du contenant à la fois le plus grand et le plus léger. En effet, alors que la bouteille d'un litre en verre pèse 650 grammes, celle de 2 litres en plastique n'en pèse que 75. De plus, le plastique ultra-léger est pratiquement incassable.

En PVC bi-orienté, très transparent et facile à prendre en main, la nouvelle Banga permet une remarquable conservation des arômes.



Pernod Ricard disposant déjà d'un outil de production très moderne composé de plus de quarante unités en France, les innovations restaient limitées, ces dernières années, à l'amélioration des conditions de travail, notamment par l'automatisation et la mécanisation des tâches pénibles.

Mais 1983 a été marquée par plusieurs événements importants pour préparer l'avenir.



Pernod solaire

Première usine utilisant l'énergie solaire en Europe, l'unité Pernod Solaire de Lyon-Dardilly a été inaugurée symboliquement le premier jour de l'été. Elle constitue le nouveau siège de la Direction Régionale de Pernod et embouteille les produits de la société pour 14 départements.

Relevant le pari du solaire malgré un surcoût d'environ 12 %, la société Pernod a réussi à concilier les impératifs économiques, climatiques et architecturaux. L'Agence française pour la maîtrise de l'énergie et la Direction économique de la Communauté européenne ont apporté leur aide à la réalisation du projet.

Les économies d'énergies sont estimées à 50 % et se voient conjuguées à l'utilisation de nouvelles techniques, permettant une isolation thermique exceptionnelle. D'ores et déjà, un certain nombre d'innovations technologiques créées au cours de l'élaboration du projet ont pu trouver des applications dans le domaine de l'habitat et du secteur tertiaire.

Les bâtiments conçus par l'architecte Wilkerval sont entourés d'un parc de cinq hectares et s'insèrent harmonieusement dans le paysage. 125 collaborateurs ont rejoint cette nouvelle unité.

Pernod Solaire qui n'émet aucun rejet polluant, constitue en quelque sorte le prototype de l'usine écologique de demain.



La réglisserie

C'est à Bessan dans l'Hérault qu'a vu le jour le nouveau centre de préparation d'extraits solubles de réglisse qui entrent dans la composition des anisés.

Avant 1983, la réglisse était utilisée sous forme de macération des bois broyés ou d'extraits, achetés à l'extérieur. Pernod Ricard a donc souhaité devenir plus autonome en assurant lui-même la couverture de ses besoins.

La durée de la macération et le temps des filtrations disparaissent avec l'utilisation du nouveau procédé. L'unité de production présente également l'avantage d'un allègement des équipements, et de plus, les extraits liquides offrent une stabilité remarquable.

Dès à présent, les sociétés Pernod et SEGM bénéficient des nouvelles installations dont l'utilisation est prévue à moyen terme par toutes les filiales du Groupe intéressées par la réglisse.



Les cultures expérimentales

Après la mise en culture d'environ 1000 hectares de fenouil, pour l'élaboration de l'essence d'anis, le Centre de Recherches Pernod Ricard vient de mettre au point trois nouveaux types de cultures expérimentales. L'objectif est à chaque fois de limiter les risques d'une crise de l'approvisionnement, d'assurer une constance de la qualité et une meilleure maîtrise des coûts.

La réglisse : La présélection des variétés a débouché en 1983 sur la multiplication in vitro des clones jugés intéressants et la plantation de parcelles expérimentales, comme à Méjanes en Camargue.

Le cassis : Des centres pilotes de culture sont développés sur le domaine Ricard de Lignières (12 hectares) et en accord avec des agriculteurs très qualifiés comme dans l'Oise (25 hectares). La culture des variétés nouvelles a été menée en parallèle avec des études techniques afin de permettre la mécanisation des récoltes.

La pomme : La production du verger français variant du simple au double d'une année sur l'autre, le Centre de Recherches a créé avec les sociétés CDR et Raison, près de 100 hectares de vergers pilotes. L'objectif est de réorganiser la culture de la pomme par la mise en place progressive de vergers cidricoles intensifs.



A Lignières en Charente, les chais de vieillissement du cognac Bisquit sont désormais entièrement automatisés, alliant modernisme et respect des traditions.

Les ventes à l'étranger, exportations directes et productions sur place, ont acquis un poids significatif dans le Groupe Pernod Ricard.

En 1983, la SEGM a resserré ses priorités sur le développement des spiritueux du Groupe à vocation internationale. Les ventes d'anis, Ricard, Pernod et Pastis 51, ont atteint près de 30 millions de bouteilles, grâce notamment à la reprise des marchés anglais et allemand pour Pernod et à l'enracinement de Ricard dans la consommation locale espagnole. Dubonnet a fléchi au Nigeria avec la fermeture des frontières mais a connu un regain de consommation au Royaume-Uni. Bisquit, en reprise, devenu numéro un en Belgique et au Luxembourg, confirme, avec ses qualités haut de gamme, une bonne reprise à Hong Kong. Les produits propres aux filiales ont connu un développement très fort (+ 36,5 %), dont l'Espagne est l'exemple significatif.

- Pracs en Espagne, filiale à 100 % de la SEGM représente les volumes les plus importants du Groupe réalisés à l'étranger avec notamment près de 6 millions de litres de Ricard. L'effort commercial s'est porté plus particulièrement sur les alcools blancs pour répondre à l'évolution du goût du consommateur espagnol. Pour exemple, la société commercialisait en 1979, 80 000 bouteilles de vodka et 800 000 en 1983. Tandis que le marché progressait de 10 %, Pracs voyait ses volumes augmenter de plus de 200 %. En 1983, le total vodka Prétroff, rhum Bounty, gin Arpon et anisette Bendor a représenté 2 850 000 bouteilles.

- Les ventes de cidre ont progressé en 1983 de 36 % et le Groupe Pernod Ricard prépare, en 1984, une accélération des ventes de ce produit au sein de la Communauté Economique Européenne.



- SIAS MPA, pratique l'exportation directe depuis la France et la production par ses filiales en Allemagne Fédérale, aux Etats-Unis et au Mexique. Les marchés américain et mexicain représentent un important potentiel grâce aux yoghourts aux fruits "à la française" et aux desserts lactés. En 1983, SIAS MPA a réalisé 65 % de ses ventes à l'étranger.

- Sopagly a réalisé, durant l'exercice écoulé, une excellente performance financière et commerciale. Elle est due pour une part au succès de l'exportation de jus de raisin vers les pays de la CEE et la Suisse. Sopagly a vendu à l'étranger plus de 25 millions de litres, soit 55 % de ses volumes.

- 1984 sera pour Orangina l'année de la mise en place d'une politique de développement international. Sur les douze derniers mois, les expéditions de concentré ont plus que doublé. La réunion au sein de Pernod Ricard, d'Orangina France et de l'international devrait se traduire pendant les prochaines années par un vigoureux développement sur les marchés extérieurs.

- Austin Nichols, comme les autres affaires de vins et de spiritueux aux Etats-Unis, n'a pu bénéficier de la reprise générale de l'économie. Par contre, sur les premiers mois de 1984 les ventes globales sont en hausse au rythme de 20 %.

- En Ecosse, Campbell a échappé à la morosité générale du marché du whisky écossais grâce aux

performances réalisées en France par Pernod avec White Heather et Ricard avec Clan Campbell et grâce au développement, hors de l'Europe principalement, des nouvelles marques House Of Lords, King's Ransom et Glenforres Glenlivet. En outre, Campbell a terminé sa réorganisation industrielle et accru sa productivité.



De la nature nous vient



la soif d'entreprendre.



L'emploi

Effectifs

Au 31 décembre 1983, les effectifs qui comprennent ceux des sociétés Raison, SVBG et GLV (sociétés entrées dans le Groupe en 1983) s'élèvent à 7470 collaborateurs dans le monde dont 1322 à l'étranger contre respectivement 7188 et 1297 à fin 1982.

Le droit nouveau du travail

Comité de Groupe

Le décret d'application de la loi du 28 octobre 1982 est paru le 11 juin 1983. Le comité de Groupe Pernod Ricard a donc pu être constitué et sa première réunion a eu lieu, à Paris, le 22 novembre 1983.

Expression des salariés

L'expression collective et directe des salariés définie par la loi du 4 août 1982 a été normalement mise en place. Elle est venue compléter les organismes de dialogue et de consultation existant depuis longtemps dans les sociétés du Groupe.

Politique sociale

Dans certaines sociétés, des améliorations ont été apportées aux régimes sociaux, telles que :

- diminution de l'horaire de travail,
- mise en place d'un système prévoyant le départ en retraite à 60 ans,
- extension aux pères de famille des autorisations d'absence pour enfants malades, déjà accordées aux mères de famille.

Ce bilan comprend les six principales sociétés françaises du Groupe, soit :

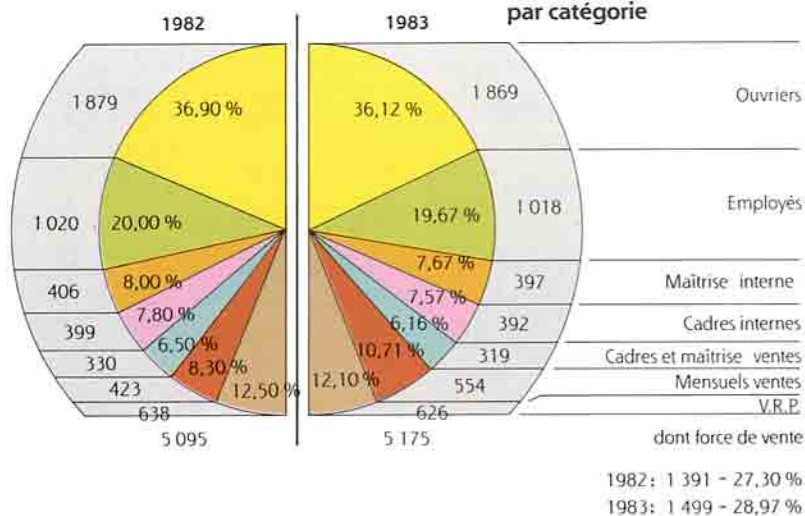
- Cusenier
- JFA Pampryl
- Pernod
- Ricard
- SPBG
- SRBG

Effectifs

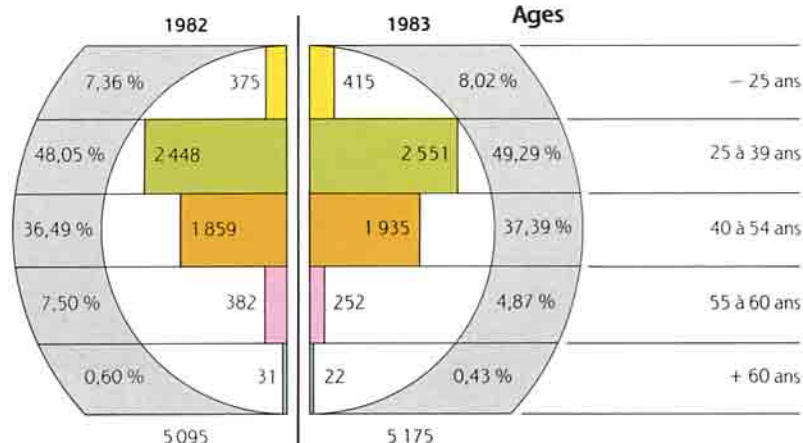
Ceux-ci s'élèvent au 31 décembre 1983 à 5175 personnes contre 5095 au 31 décembre 1982. Cette augmentation de 1,6 % s'explique principalement du fait que des départs en contrat de solidarité au cours des derniers mois de l'année 1982, n'ont été remplacés que dans les premiers mois de l'année 1983.

La tendance constatée ces dernières années dans la répartition par catégorie professionnelle s'est poursuivie en 1983. Toutes les catégories, à l'exception de celles concernant la force de vente, ont diminué d'importance. En revanche, l'augmentation des effectifs de la force de vente s'est accélérée en raison principalement de l'évolution de 8,3 % à 10,71 % des effectifs du personnel affecté à la Grande Distribution.

Répartition des effectifs par catégorie



Âges

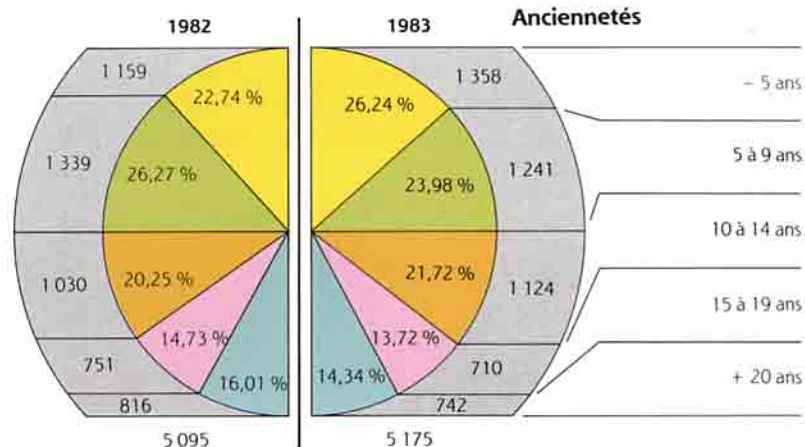


Age, ancienneté

L'âge moyen du personnel du Groupe (38 ans et 8 mois contre 39 ans et 2 mois en 1982) est en régression de 6 mois; les départs en contrat de solidarité du personnel âgé de plus de 55 ans ont entraîné en effet des embauches, en nombre égal, principalement de débutants. De ce fait, la part des moins de 25 ans est passée de 7,36 % à 8,02 % alors que la part des plus de 55 ans a diminué de 8,10 % à 5,30 %.

De même, les contrats de solidarité ont eu une incidence sur l'ancienneté moyenne qui passe de 11 ans et 8 mois à 10 ans et 9 mois.

Anciennetés



Age moyen et ancienneté moyenne par catégorie

Catégorie		Age moyen	Ancienneté moyenne
Ouvriers	1982	40 ans	10 ans 7 mois
	1983	39 ans 3 mois	10 ans 5 mois
Employés	1982	37 ans 4 mois	11 ans 2 mois
	1983	36 ans 11 mois	11 ans 5 mois
Maîtrise	1982	43 ans	15 ans 9 mois
	1983	42 ans 7 mois	16 ans
Cadres	1982	45 ans	16 ans 2 mois
	1983	44 ans 4 mois	15 ans 2 mois
Mensuels ventes	1982	30 ans 3 mois	4 ans 2 mois
	1983	31 ans 1 mois	3 ans 9 mois
V.R.P.	1982	38 ans 4 mois	10 ans 4 mois
	1983	38 ans 2 mois	10 ans 4 mois
Encadrement ventes	1982	42 ans 9 mois	15 ans 4 mois
	1983	41 ans 11 mois	14 ans 9 mois
Moyenne	1982	39 ans 2 mois	11 ans 8 mois
	1983	38 ans 8 mois	10 ans 9 mois

Conditions de travail

En plus des actions habituelles dont les principales concernent l'isolation phonique, thermique, l'automatisation et la mécanisation des tâches les plus pénibles, un effort particulier a été porté par certaines sociétés sur l'amélioration de la circulation dans les usines.

Accidents du travail

	1982	1983
Taux de fréquence ($\frac{\text{Nombre d'accidents}}{1 \text{ million d'heures de travail}}$)	36,93 %	30,67 %
Nombre d'accidents	357	298
Taux de gravité ($\frac{\text{Nombre de jours d'arrêt}}{\text{mille heures de travail}}$)	1,13 %	0,94 %
Nombre de jours d'arrêt	10 985	9 125

Tant le taux de fréquence que le taux de gravité se présentent en diminution. Les efforts constants pratiqués par les sociétés dans le domaine de la prévention et de la sécurité continuent de porter leurs fruits.

Rémunération

La masse salariale s'est élevée à 589 millions de francs, en augmentation de 5,60 % sur celle de l'exercice précédent. Dans ce domaine encore, les contrats de solidarité ont eu une influence non négligeable.

De plus, les recommandations gouvernementales en matière de salaires ont limité l'augmentation des salaires.

Salaire annuel moyen 1983

Ouvriers	80 903
Employés	87 666
Maîtrise	123 347
Cadres	267 189
Mensuels ventes	97 570
V.R.P.	122 787
Encadrement ventes	173 867

Absentéisme

Le taux d'absentéisme (nombre de jours d'absence pour 100 jours travaillés) est passé de 4,50 % à 4,28 %.

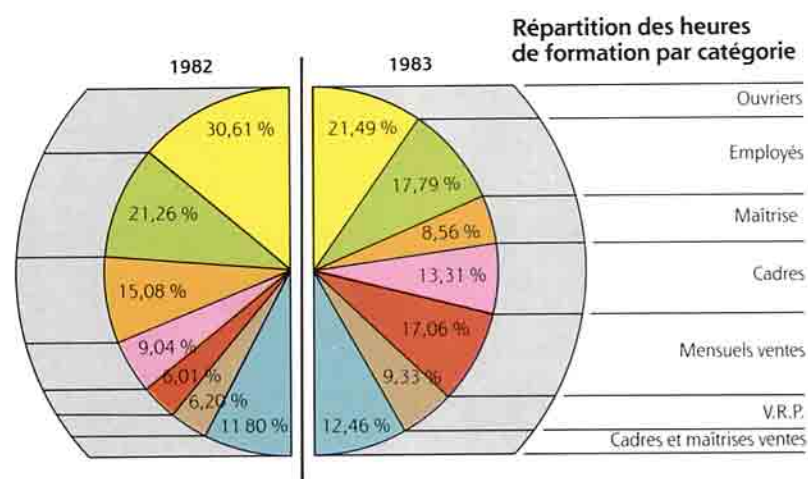
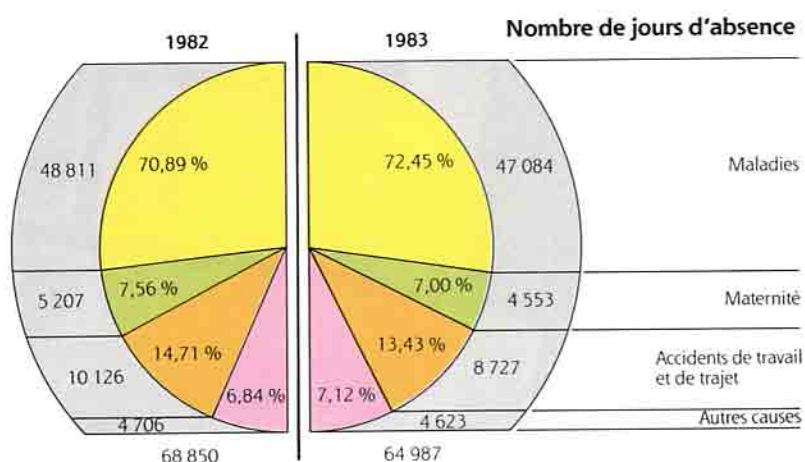
L'amélioration porte sur différentes causes d'absence et plus particulièrement sur les accidents de travail et de trajet.

Formation

Les dépenses de formation représentent 1,38 % de la masse salariale contre 1,23 % en 1982 et 0,35 % des heures travaillées contre 0,37 % en 1982.

L'effort de formation a porté principalement sur la force de vente en raison de la réorganisation du réseau commercial de certaines sociétés.

	1982	1983
Nombre d'heures de formation	36 730	34 237
% du temps de travail	0,37	0,35
Nombre de bénéficiaires	1 059	1 108
Nombre d'heures par bénéficiaire	34 h 40 mn	30 h 54 mn
Bénéficiaires (en %)	20,79	21,41
Effectif total	5 095	5 175
Budget formation	6 847 337	8 127 460
% de la masse salariale	1,23	1,38

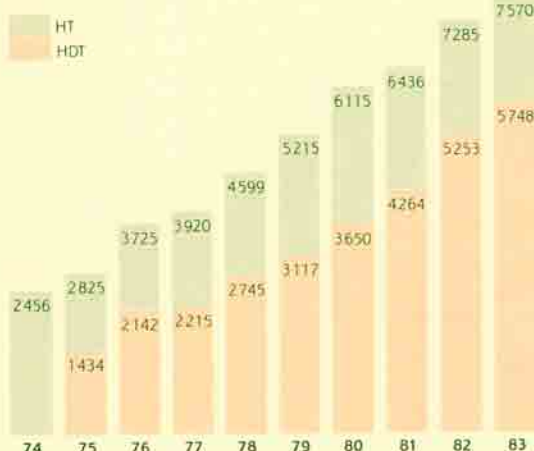




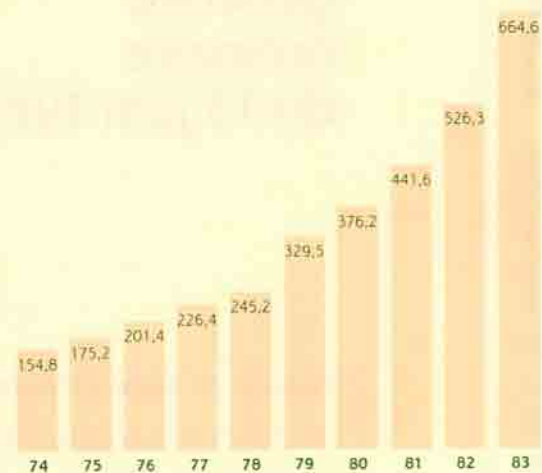
Assemblée générale ordinaire du 13 juin 1984

	<i>Pages</i>
Rapport du Conseil d'Administration	35
Les grands secteurs d'activité	39
– Spiritueux en France	40
– Spiritueux à l'étranger	42
– Boissons et produits sans alcool	44
Bilan Pernod Ricard	46
Compte d'exploitation Pernod Ricard	48
Compte de pertes et profits Pernod Ricard	49
Rapports des Commissaires aux Comptes	50
Tableaux légaux	53
Comptes consolidés	56
Résolutions	62

Chiffre d'affaires consolidé HT - HDT en millions de francs



Marge brute d'autofinancement consolidée en millions de francs



Résultat d'exploitation consolidé résultat net (part du Groupe) en millions de francs



Rentabilité des capitaux propres



Bénéfice net et dividende par action ajusté en francs



Ratios sur le bilan

	Total du bilan (millions de francs)	Fonds propres Total du bilan en %	Endettement à LMT Total du bilan en %	Endettement à LMT Fonds propres en %
1974	1 864	52,7	8,7	16,4
1975	1 972	54,6	9,3	17
1976	2 797	53,8	5,1	9,6
1977	2 968	55,4	4,3	7,8
1978	3 340	55,9	2,5	4
1979	3 626	56,5	2,2	4,2
1980	4 375	52,5	7,8	14,9
1981	4 883	51,6	4,2	8,1
1982	5 802	49,5	3,2	6,5
1983	6 249	54,5	2,3	4,2

Grâce au développement soutenu de son secteur sans alcool, et en dépit d'un nouvel alourdissement de la fiscalité sur les spiritueux en France, Pernod Ricard en 1983 a fait mieux que consolider les résultats atteints au cours des exercices précédents.

Alors que le chiffre d'affaires hors droits et taxes progresse de 9,4%, soit au même rythme que la dépréciation monétaire de l'exercice, le résultat d'exploitation atteint 886,9 millions de francs (en augmentation de 11,3%) et le bénéfice net, part du Groupe 437,3 millions de francs, soit + 24,9% par rapport à 1982.

L'exercice a été marqué par le léger tassement des résultats des principales sociétés françaises de spiritueux, Cusenier ayant à nouveau confirmé son redressement, et par l'essor spectaculaire des résultats du secteur des boissons et produits sans alcool qui représente désormais plus du tiers de notre chiffre d'affaires.

Pour la première fois depuis la création de Pernod Ricard, le chiffre d'affaires des spiritueux vendus en France intervient pour moins de la moitié (46%) dans celui du Groupe.

Poursuivant sa diversification, Pernod Ricard a pris le contrôle, à travers sa filiale Cidreries Distilleries Réunies, de la Société Raison, confortant ainsi sa position de premier producteur de cidre et de jus de pomme.

C'est également en 1983 qu'ont été menées les négociations aboutissant à la prise de contrôle, début 1984, de la Compagnie Française des Produits Orangina, et de ses filiales Rhodanienne des Boissons et Denni; cette acquisition met Pernod Ricard en tête du marché des « soft drinks » en France et lui apporte un potentiel de développement à l'étranger considérable.

Ces bons résultats et ces développements n'ont pu être réalisés que grâce aux efforts et à l'efficacité du personnel de Pernod Ricard et de ses filiales, auquel nous vous proposons d'exprimer ici nos remerciements.

Pernod Ricard Société

En tant que Société-Mère, Pernod Ricard n'exerce pas d'activité commerciale directe, mais assume des missions d'intérêt général dans les domaines de la planification et du contrôle des activités du Groupe, de la stratégie marketing, des relations humaines, de la recherche et de la communication. Ses ressources, qui proviennent pour l'essentiel, des dividendes reçus des filiales, des redevances qui lui sont versées au titre des marques concédées, des intérêts des placements de trésorerie, ainsi que des prestations d'assistance fournies à certaines filiales dans leur gestion, se sont élevées en 1983 à F 370 972 705,50, en progression par rapport à 1982 de 6,9 %. Les charges d'exploitation ont diminué de 16,70 %, en raison d'une part de la baisse des frais financiers, mais surtout de la modicité des provisions sur titres de participation constituées en 1983. Les recherches et tests commerciaux effectués par Pernod Ricard dans le courant de l'année en vue du lancement en 1984 de "Brut de Pomme" expliquent la hausse des postes Travaux, fournitures et services extérieurs et Frais divers de gestion.

Le remboursement à hauteur de 16,4 millions de US \$ de l'emprunt de 30 millions de US \$ contracté en 1980, lors de l'acquisition d'Austin Nichols (97,5 millions de US \$), nous a amenés à constater une perte de change de 56,7 millions de francs, représentant l'appréciation du dollar par rapport au franc entre la date de l'emprunt et celle du remboursement, perte de change couverte pour 44,4 millions de francs par les provisions constituées au cours des exercices précédents. Le franc s'étant à nouveau déprécié par rapport au dollar en 1983, une nouvelle provision de 25,6 millions de francs a été comptabilisée pour faire face aux pertes de change potentielles sur le solde de l'emprunt.

Enfin, le redressement de la situation financière de Cusenier nous a permis de reprendre à hauteur de F 23 957 235,61 la provision antérieurement constituée sur les titres de notre filiale.

Compte tenu de ces opérations, le bénéfice net de Pernod Ricard s'élève à F 205 143 558,32 contre F 158 139 391,12 en 1982, soit une progression de 29,7 %.

Groupe Pernod Ricard

Résultats commerciaux

En France, l'instauration de la cotisation de Sécurité sociale et la baisse du pouvoir d'achat ont pesé lourdement sur le marché des spiritueux, dont les volumes ont sensiblement diminué à partir du 1^{er} avril. Les achats de précaution effectués par les consommateurs dès la fin 1982 ont accentué cette tendance, les expéditions de la profession évoluant en 1983 encore moins favorablement que les volumes consommés.

Dans ce contexte morose, nos livraisons ont régressé, tous spiritueux confondus de 10,6 %. Mais cette tendance n'est pas représentative de la consommation de nos produits qui a évolué à un rythme très voisin de celui du marché.

Les résultats les moins favorables ont été réalisés par les spiritueux anisés et amers, les apéritifs à base de vins et les cognacs, tandis que les whiskeys, vodkas, gins et champagnes continuaient à afficher une croissance soutenue, bien que ralentie par rapport au rythme des dernières années.

Le lancement par Pernod de "Pernod Light", apéritif anisé titrant 20° d'alcool, a permis d'attirer de nouveaux consommateurs demandeurs de boissons faiblement alcoolisées. Celui de "Gold Ambassadeur" par Cusenier s'adresse notamment aux amateurs de whisky en quête d'un goût nouveau. Ces deux produits ont réalisé en 1983 des performances conformes aux objectifs visés.

La diversification de Pernod Ricard dans le secteur des boissons et produits sans alcool nous a donné en 1983 un motif renouvelé de satisfaction fondé sur les excellentes performances commerciales de Coca Cola, de Fanta et aussi de Pacific qui devrait rapidement devenir leader sur son marché. La prise de contrôle de la Société Raison, particulièrement bien implantée dans l'Ouest de la France, place désormais notre Groupe en tête du marché du cidre et du jus de pomme.

Seul Pampryl, malgré le lancement au printemps 1983 de la bouteille 2 litres plastique Banga n'a pu développer ses volumes de ventes, alors que les marchés des jus de fruits et des boissons aux fruits ont continué de croître.

Les espoirs fondés sur le développement des préparations aux fruits pour yaourts se sont concrétisés, non seulement en France où SIAS-MPA a poursuivi sa croissance, mais en R.F.A., aux U.S.A. et au Mexique, où la nouvelle unité de production mise en place fin 1982 a dépassé les objectifs que nous nous étions fixés.

A l'étranger, après deux années de déclin quasi général, le marché international des spiritueux a affiché une évolution contrastée.

Si certains grands pays industriels tels la Grande-Bretagne, l'Allemagne Fédérale, l'Espagne et Hong-Kong ont connu une reprise économique favorable à la consommation des spiritueux, d'autres à l'économie plus fragile comme le Nigéria ou la Colombie ont pris des mesures visant à freiner, voire interdire l'importation de nos produits.

Tous pays confondus, Pernod et Bisquit ont poursuivi leur développement tandis que Ricard et les ABV affichaient un léger fléchissement.

Globalement, nos ventes à l'exportation ont régressé de 4,6 %, l'essentiel de la baisse étant dû à la fermeture des frontières Nigériennes à Dubonnet.

Alors qu'aux Etats-Unis et pour la première fois, nos ventes de Bourbon "Wild Turkey" étaient affectées par le déclin général du marché des spiritueux, notre filiale écossaise Campbell a poursuivi sa croissance, largement aidée en cela par les performances des Sociétés françaises du Groupe.

Résultats financiers

En 1983, le périmètre de consolidation englobe SIAS-MPA et ses filiales sur douze mois, contre huit en 1982, ainsi que la Société Raison sur cinq mois.

Le chiffre d'affaires hors taxes a progressé de 3,9 % et hors droits et taxes de 9,4 %; l'écart s'explique par la baisse des volumes de ventes des spiritueux soumis au droit de consommation. Des hausses de tarifs inférieures à l'inflation du fait du contrôle des prix, le renchérissement des matières premières importées payables en dollars et la part croissante des produits sans alcool expliquent la hausse de 13,2 % du prix de revient des produits consommés. La marge brute s'élève ainsi à 3 615 millions de francs, et progresse de 7,3 % par rapport à 1982.

Néanmoins, grâce au contrôle permanent de nos charges, cette détérioration n'a pas eu de conséquences sur le résultat d'exploitation.

La désindexation de la hausse des salaires de celle des prix et les effets des contrats de solidarité ont permis de limiter à 7,3 % l'augmentation des frais de personnel, alors qu'étaient prises des mesures de compression des autres charges (+ 5,6 %) notamment publi-promotionnelles et que se

poursuivait la baisse sensible (— 31,9 %) des frais financiers, qui représentent désormais moins de 1 % du chiffre d'affaires.

Après une dotation aux comptes d'amortissement en hausse de 23 % du fait de la mise en service de la nouvelle usine Pernod de Dardilly et du gonflement des parcs d'emballages consignés dans le secteur des boissons sans alcool le résultat d'exploitation progresse de 11,3 % pour atteindre 886,9 millions de francs contre 796,8 millions de francs en 1982.

Certaines filiales étrangères du Groupe bénéficiant de déficits reportables, la charge d'impôt augmente modérément par rapport à celle de 1982, tandis que la dotation aux provisions hors exploitation s'inscrit en forte baisse. Il en résulte un bénéfice net de 471,9 millions de francs et une part du Groupe dans les résultats de 437,3 millions de francs, en hausse de 24,9 % par rapport à 1982.

Relations humaines

Du fait principalement de l'arrivée dans le Groupe des Sociétés Raison, Vichyssoise de Boissons Gazeuses et Grandes Limonaderies de Vichy, les effectifs du Groupe, au 31 décembre 1983, s'élevaient à 7 470 personnes, dont 1 322 à l'étranger, contre respectivement 7 188 et 1 297 en 1982.

En application de la loi du 28 octobre 1982, un Comité de Groupe Pernod Ricard a été constitué. Il a tenu sa première réunion au mois de novembre.

Dans l'esprit de la loi du 4 août 1982, une commission d'expression collective et directe des salariés a été mise en place, venant ainsi compléter les structures de dialogue et de consultation existant dans les sociétés du Groupe.

Enfin, des améliorations ont pu être apportées par plusieurs de nos filiales à leurs régimes sociaux : diminution des horaires de travail, départ à la retraite à 60 ans, extension aux pères de famille des autorisations d'absence pour enfants malades déjà accordées aux mères de famille, tandis qu'étaient poursuivis les efforts entrepris depuis plusieurs années sur les conditions de travail.

Perspectives 1984

Dans le secteur des spiritueux, la stabilité de la fiscalité en France et la reprise économique internationale devraient faire de 1984 une année de progression, tant des volumes que de la rentabilité.

Mais c'est dans le secteur des boissons et produits sans alcool que le développement du Groupe devrait être le plus sensible. La prise de contrôle d'Orangina nous amène à engager des moyens financiers et humains importants pour assurer le lancement à l'étranger de la marque et détecter les marchés les plus réceptifs, tout en faisant jouer les synergies technologiques et commerciales avec les autres sociétés du Groupe.

Sur le marché des préparations aux fruits pour l'industrie laitière, une nouvelle implantation sera nécessaire à l'étranger pour faire face aux besoins d'un marché en rapide progression.

Enfin, le lancement par SPBG de "Brut de Pomme", nouveau produit pétillant à base de pomme, sans alcool, devrait apporter un nouvel atout à la stratégie de diversification de notre Groupe et constituer un pôle de croissance supplémentaire.

Affectation des résultats

Les comptes de l'exercice 1983 et les commentaires sont annexés au présent rapport. Nous les soumettons à votre approbation.

Nous vous proposons également de fixer le dividende à F 18,00. Il s'applique désormais à 8 243 481 actions contre 5 495 654 antérieurement, du fait de l'attribution le 15 novembre 1983 d'une action gratuite pour deux anciennes.

L'affectation des résultats qui vous est soumise est la suivante :

Résultat de l'exercice	205 143 558,32
Report à nouveau	40 039 585,29
Montant distribuable	245 183 143,61
• à la réserve légale, 5 % du résultat net de l'exercice, soit	10 257 177,92
• aux actionnaires à titre de premier dividende une somme égale à 6 % du capital social soit	39 568 708,80
• à la réserve spéciale de plus-value à long terme	1 152 088,93
• aux actionnaires à titre de super-dividende, la somme de	108 813 949,20
• le solde disponible, soit étant reporté à nouveau	85 391 218,76
Montant réparti	245 183 143,61

Si vous approuvez ce projet d'affectation, le dividende global rapporté à une action sera de

	F 27,00
• Dividende distribué	F 18,00
• Impôt déjà payé au Trésor	F 9,00

Nous vous demandons de fixer au 19 juin 1984, la date de mise en paiement sous déduction de l'acompte de F 9,00 versé le 5 janvier 1984.

Conformément aux dispositions de l'article 47 de la loi du 12 juillet 1965, nous vous rappelons que pour les trois exercices précédents, le montant du revenu global s'est établi comme suit :

Exer- cices	Nombre d'actions	Montant net	Avoir fiscal	Revenu global
1980	5 413 209	F 16,70	F 8,35	F 25,05
1981	5 495 654	F 19,50	F 9,75	F 29,25
1982	5 495 654	F 18,00	F 9,00	F 27,00

Administration

Nous vous demandons de bien vouloir donner quitus de sa gestion pour l'exercice 1983 à votre Conseil d'Administration.

Le mandat de vos Administrateurs Mme Françoise Hémard et M. François Laporte Bisquit arrivant à échéance avec la présente Assemblée, nous vous proposons leur réélection pour une durée de six années.

En 1983, comme les années précédentes, Pernod Ricard a mis en œuvre avec succès la stratégie d'internationalisation et de croissance définie lors de sa création.

Le développement régulier de la gamme des boissons sans alcool, l'entrée dans le Groupe des Cidres Raison, la poursuite de l'internationalisation des activités avec un chiffre d'affaires à l'étranger qui représente près de 30% de l'activité globale, ont été accompagnés d'une nouvelle croissance des résultats.

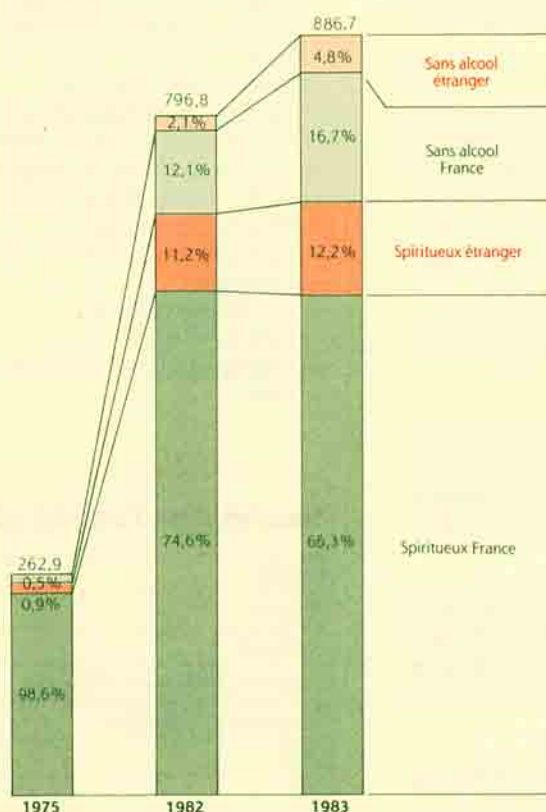
La part des résultats issus de nos activités dans le secteur sans alcool et à l'étranger a continué de croître, atteignant désormais le tiers de notre bénéfice d'exploitation.

Pour illustrer cette évolution, nous vous présentons des comptes consolidés analytiques, désormais établis par branche d'activité, une même société du Groupe pouvant voir son exploitation ventilée dans une ou plusieurs des quatre branches retenues :

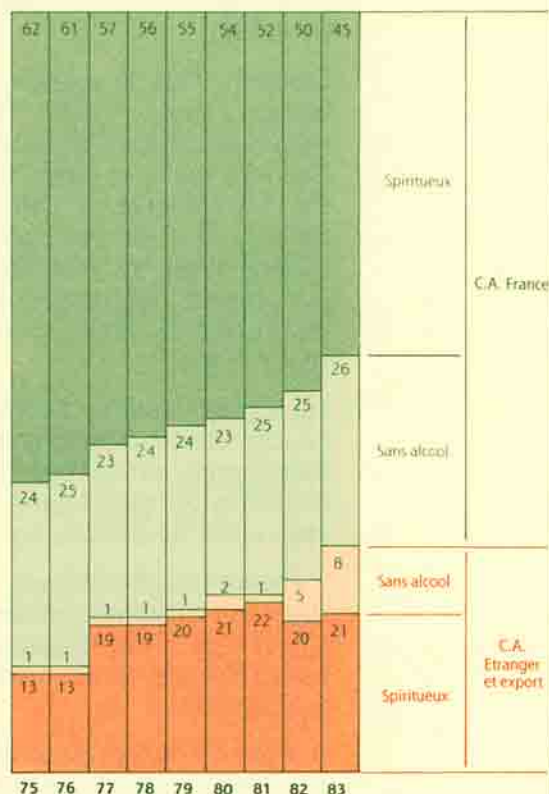
- spiritueux en France,
- spiritueux à l'étranger,
- boissons et produits sans alcool en France,
- boissons et produits sans alcool à l'étranger.

Les résultats de l'année 1982 ont été retraités selon la même méthode afin d'être comparables.

Résultats d'exploitation du Groupe par branche
(en millions de francs et en %)



Chiffre d'affaires du Groupe par branche (HDT)
(en %)



Spiritueux en France

En 1983, le marché français des spiritueux a affiché une nette régression par rapport à 1982. A la baisse du pouvoir d'achat qui a freiné la consommation, est venue s'ajouter une conjoncture exceptionnelle due à l'instauration de la cotisation de Sécurité sociale qui a amené les consommateurs à effectuer des achats de précaution fin 1982, sans répétition de ce comportement fin 1983. Les expéditions par les industriels ont donc affiché un fléchissement plus net que celui des volumes consommés.

Celles de notre Groupe ont baissé de 10,60 % suivant une évolution peu satisfaisante bien qu'assez voisine de celle de la profession. Les tendances les moins favorables ont été observées sur les apéritifs anisés (− 12,1 %), le calvados et le cognac (− 16,1 %) qui ont été l'objet d'achats anticipés fin 1982, ainsi que sur la Suze (− 13,1 %) dont les volumes de ventes ont accusé un net recul.

En revanche, les whiskies Campbell (+ 14,4 %) et Cutty Sark (+ 8,2 %), les vodkas Stolichnaya et Karinskaya (+ 6,1 %), les gins Gilbey's et Epsom (+ 14,6 %) ont poursuivi une croissance soutenue, bien que moins forte que les années précédentes, de même que les vins doux naturels Vabé (+ 1,5 %), le champagne Besserat de Bellefon (+ 8,3 %) et le vin mousseux Café de Paris (+ 4,3 %).

Constant dans sa volonté d'innovation, notre Groupe a lancé en 1983 "Pernod Light", qui se démarque des apéritifs anisés traditionnels par sa moindre teneur en alcool et son image de boisson rafraîchissante, et "Gold Ambassadeur", apéritif français à base de vin pouvant se consommer allongé d'eau. Les premiers résultats conformes aux objectifs fixés par Pernod et Cusenier, nous encouragent à fonder sur ces produits de nouveaux espoirs.

Sur le plan financier, le fléchissement exceptionnel du résultat d'exploitation de Pernod et de Ricard, prévu lors de l'établissement des budgets, n'a pu être compensé par le redressement à nouveau confirmé de Cusenier.

La charge exceptionnelle de 15 millions de francs supportée à l'occasion du lancement de "Pernod Light" et de "Gold Ambassadeur" a été atténuée par l'amélioration des marges sur nos produits traditionnels.

Les investissements de la branche spiritueux se sont élevés à 83 millions de francs, dont la fin de l'usine Pernod de Dardilly qui est entrée en fonc-

tionnement en milieu d'année, l'implantation par Ricard à Bessan d'un complexe d'élaboration d'extrait liquide de réglisse et la construction par Cusenier à Cubzac d'un nouveau bâtiment de production et de stockage des vins mousseux.

En 1984, notre activité de spiritueux en France devrait être en croissance, tant au plan des volumes qu'au plan des résultats. La stabilité des droits de consommation n'atténuera que très modérément les effets défavorables de l'instauration de la "vignette", alors que seront recueillis les premiers fruits du lancement de "Pernod Light" et de "Gold Ambassadeur".

Par ailleurs, nos efforts porteront sur la relance des marques existantes, la rationalisation des structures et une stricte surveillance de nos charges.

Activité : Spiritueux en France

Volumes commercialisés (en millions de bouteilles)	119
--	------------

Effectifs	4 232
------------------	--------------

25 centres de production en France

Marques principales :

- Ricard, Pastis 51, Pernod, Alizé, Pernod Light,
- Ambassadeur, Gold Ambassadeur, Dubonnet, Cinzano, Byrrh, Américano 505,
- Clan Campbell, White Heather, Aberlour, Cutty Sark,
- Wild Turkey, Old Crow,
- Vodkas Stolichnaya et Karinskaya,
- Calvados Busnel et Lancelot,
- Cognac Bisquit et Armagnac de Montesquiou,
- Portos Cintra, Warre et Feist,
- Rhums Vana et Naura,
- Liqueurs et eaux-de-vie blanches La Duchesse et Cusenier,
- Gin Gilbey's, Epsom,
- Café de Paris,
- Champagnes Besserat de Bellefon, Morlant et Salon.

Sociétés dont l'activité contribue au secteur

Ricard

Pernod

Cusenier

Cidrieres Distilleries Réunies

Besserat de Bellefon

GMC

SPA

Sopagly

Spiritueux en France

(en millions de francs)	1982	1983	Variation en %
Chiffre d'affaires HT	4 367	4 127	– 5,5
Droits et taxes	(1 704)	(1 482)	– 13,0
Chiffre d'affaires HDT	2 663	2 645	– 0,7
Achats consommés	(672)	(667)	– 0,7
Marge brute	1 991	1 978	– 0,7
Autres produits	17	15	– 11,8
Revenu brut	2 008	1 993	– 0,7
Frais de personnel	(672)	(692)	+ 3,0
Autres charges	(742)	(713)	– 4,0
Résultat d'exploitation	594	588	– 1,0

Spiritueux à l'export et à l'étranger

A l'exception des grands pays industriels ayant bénéficié de la reprise économique, le marché international des spiritueux est resté morose en 1983.

Présent sur ce marché à travers ses implantations directes, Austin Nichols, Campbell, Cusenier Argentine, Pernod Ricard l'est aussi, par les exportations de la SEGM et de ses filiales.

Après une performance commerciale très satisfaisante en 1982, Campbell a poursuivi en 1983 son développement en volumes (+ 3 %), notamment sous les marques Clan Campbell (+ 18,1 %) et House of Lords (+ 42 %).

Aux Etats-Unis, pour la première fois en 1983, et contrairement à la tendance observée depuis son acquisition par Pernod Ricard, les ventes d'Austin Nichols ont enregistré un léger recul (- 1,9 %), néanmoins inférieur à celui de l'ensemble du marché. Le test dans six grandes villes américaines du vin Devereaux n'ayant pas donné les résultats escomptés, le lancement national initialement prévu en 1984 a été différé.

A l'exportation, les ventes de la SEGM et de ses filiales ont évolué favorablement dans les pays où la situation économique s'est améliorée. Nos apéritifs anisés ont repris leur taux de croissance en Grande-Bretagne (+ 5,1 %), en R.F.A. (+ 2,4 %) et au Canada (+ 21,9 %), alors que leurs ventes restaient stables en Suisse et fléchissaient en Belgique et au Luxembourg (- 12,1 %), ainsi qu'en Italie (- 37,3 %). La fermeture des frontières nigériennes et colombiennes explique le recul de 24,8 % des expéditions de Dubonnet, alors que le cognac Bisquit a progressé sur tous les marchés étrangers : R.F.A. et Suisse (+ 1,6 %), Belgique et Luxembourg (+ 10,7 %), Italie (+ 8 %), U.S.A. (+ 51,3 %), Hong-Kong (+ 17,3 %).

Avec un chiffre d'affaires hors droits et taxes en progression de 10,3 % et grâce à une croissance très modérée des frais d'exploitation de la SEGM dont les frais de personnel ont diminué et de Campbell dont les charges restent stables depuis quatre ans, la branche des spiritueux à l'étranger a réalisé un bénéfice d'exploitation de 108 millions de francs, en hausse de 21,3 % par rapport à 1982.

En 1984, le renforcement de nos efforts publicitaires sur les marchés les plus porteurs conjugués aux effets de la reprise économique nous conduisent à prévoir le développement de nos exportations, notamment en Europe, ainsi qu'une nouvelle progression des ventes de Campbell et la reprise de celles d'Austin Nichols.

Activité : Spiritueux à l'export et à l'étranger

Volumes commercialisés (en millions de bouteilles) **66**

Effectifs **1 078**

Centres de production et d'embouteillage :

- Lawrenceburg Kentucky (U.S.A.),
- Aberlour, Glasgow, West-Byrehill (Royaume-Uni),
- Barcelone (Espagne),
- Genève (Suisse),
- Buenos-Aires (Argentine).

Marques principales :

- Pernod, Ricard, Pastis 51,
- Dubonnet,
- Wild Turkey,
- Bisquit,
- Campbell, White Heather, Aberlour,
- King's Ransom, House of Lords,
- Glenforres.

Sociétés dont l'activité contribue au secteur

SEGM et ses filiales :

- Parkington (Grande-Bretagne),
- Perisem (Suisse),
- Pracs (Espagne).

Austin Nichols

Campbell

Cusenier

Besserat de Bellefon

SPA

Cidrerries Distilleries Réunies

Spiritueux à l'export et à l'étranger

(en millions de francs)	1982	1983	Variation en %
Chiffre d'affaires HT	1 441	1 566	+ 8,7
Droits et taxes	(320)	(330)	+ 3,1
Chiffre d'affaires HDT	1 121	1 236	+ 10,3
Achats consommés	(486)	(536)	+ 10,3
Marge brute	635	700	+ 10,0
Autres produits	2	11	
Revenu brut	637	711	+ 11,6
Frais de personnel	(171)	(178)	+ 4,1
Autres charges	(377)	(425)	+ 12,7
Résultat d'exploitation	89	108	+ 21,3

Boissons et produits sans alcool (France et étranger)

Des conditions climatiques favorables et le succès croissant des nouveaux conditionnements ont largement contribué en 1983 au développement du marché des boissons sans alcool.

Le segment des jus de fruits est resté stable, alors que ceux des Colas et des Boissons aux Fruits poursuivaient leur croissance soutenue.

Si les ventes de Coca Cola ont fait mieux qu'accompagner le marché (+ 11,8 %), notamment grâce aux boîtes et aux bouteilles plastique, ainsi qu'à la consommation en fast-food, il n'en a pas été de même des expéditions de jus de fruits et de boissons aux fruits, la progression des

conditionnements porteurs (bouteille plastique et brick carton) n'ayant pas compensé le recul des ventes dans les emballages traditionnels.

La prise de contrôle par notre filiale Cidreries Distilleries Réunies de Raison S.A., société performante et en pleine expansion, disposant d'un outil de production moderne, nous assure la première position sur le marché du cidre avec près du quart des volumes commercialisés, ainsi que sur celui des jus de pomme.

Du fait de la progression spectaculaire de ses exportations, Sopagly a effectué des expéditions de jus et moûts de raisin en hausse de 19 % par rapport à 1982, dont 68 % à l'étranger.

Enfin, le marché des préparations aux fruits pour l'industrie laitière est resté très porteur. Les ton-

Activité : Boissons et produits sans alcool en France

Volumes commercialisés	
(boissons sans alcool en millions de litres)	384
(produits sans alcool en milliers de tonnes)	21
Effectifs	1 906
22 centres de production en France	

Marques principales :

- Banga,
- Pampryl,
- Coca Cola*,
- Fanta*,
- Finley*,
- Pam Pam,
- Cidres Joyeux Normand, La Cidraie et Cidre-Quart,
- Doma, Raison,
- Pacific.

* Concession.

Sociétés dont l'activité contribue au secteur

SPBG et ses filiales :

- SRBG,
- GLV

JFA-Pampryl

SIAS-MPA

Cidreries Distilleries Réunies

Cusenier

Sopagly

Ricard

Raison

Euroéquipement

Boissons et produits sans alcool en France

(en millions de francs)	1982	1983	Variation en %
Chiffre d'affaires HT	1 289	1 504	+ 16,7
Droits et taxes	(9)	(10)	+ 11,1
Chiffre d'affaires HDT	1 280	1 494	+ 16,7
Achats consommés	(630)	(737)	+ 17,0
Marge brute	650	757	+ 16,5
Autres produits	7	5	- 28,6
Revenu brut	657	762	+ 16,0
Frais de personnel	(239)	(264)	+ 10,5
Autres charges	(322)	(350)	+ 8,7
Résultat d'exploitation	96	148	+ 54,2

moins très élevée à structure identique à respectivement + 36,8 % et + 65 %.

Les investissements en France se sont élevés à 104 millions de francs et à l'étranger à 25,3 millions de francs. Ils ont porté principalement sur l'implantation par JFA dans son usine de Nuits-St-Georges d'une seconde ligne d'embouteillage de 2 litres plastique, sur l'acquisition par SPBG d'appareils de distribution automatique pour les collectivités, ainsi que sur divers aménagements des bâtiments et du matériel d'embouteillage.

En 1984, de nouvelles innovations viendront accélérer le développement de nos activités sans alcool. Les lancements de "Brut de Pomme" par SPBG et ses filiales et d'une gamme de cocktails de jus de fruits par JFA-Pampryl nous donneront accès à de nouveaux segments du marché des boissons rafraîchissantes. Enfin, l'entrée dans le Groupe d'Orangina, nous amènera à nous doter des structures et des moyens nécessaires à un développement international de la marque, largement inspiré de la réussite actuelle de ce produit en France.

Sociétés dont l'activité contribue au secteur

SIAS-MPA et ses filiales :

- DSF (R.F.A.),
- Ramsey (Etats-Unis)

Sopagly

SPBG et ses filiales:

- SRBG
- GLV

[FA-Pampryl]

Cidreries Distilleries Réunies

(en millions de francs)

(en millions de francs)	1982	1983	Variation en %
Chiffre d'affaires HT	232	431	+ 85,6
Droits et taxes	—	—	—
Chiffre d'affaires HDT	232	431	+ 85,6
Achats consommés	(137)	(248)	+ 81,0
Marge brute	95	183	+ 92,6
Autres produits	—	1	—
Revenu brut	95	184	+ 93,7
Frais de personnel	(30)	(61)	+ 100,0
Autres charges	(48)	(81)	+ 68,8
Résultat d'exploitation	17	42	+ 147,0

31.12.1982	Actif	31.12.1983	
Montant net		Montant brut	Amortissements ou provisions
—	Frais d'établissement	387 817,53	387 817,53
234 335 117,32	Immobilisations	250 320 823,84	17 592 161,28
14 313 943,29	Terrains	13 535 066,16	13 535 066,16
27 065 351,61	Constructions	33 006 580,92	7 175 330,62
157 067,72	Matériel et outillage	658 339,49	551 141,67
122 661,07	Matériel de transport	194 820,06	106 469,24
635 363,51	Mobilier et matériel de bureau	1 356 983,55	539 436,56
2 996 217,94	Agencements et installations	6 518 234,96	3 211 959,95
189 035 430,02	Immobilisations incorporelles	195 035 430,02	6 000 000,00
9 082,16	Autres immobilisations	15 368,68	7 823,24
1 986 469 713,24	Autres valeurs immobilisées	2 111 701 130,34	75 529 184,51
113 555 752,73	Prêts et créances à plus d'un an	132 135 685,88	15 000 000,00
1 872 877 030,31	Titres de participation	1 979 528 514,26	60 529 184,51
36 930,20	Dépôts et cautionnements	36 930,20	
262 080 189,72	Valeurs réalisables à court terme ou disponibles	400 260 994,24	10 423,50
—	Acomptes fournisseurs	118 638,89	118 638,89
113 605,96	Avances et acomptes au personnel	207 226,90	207 226,90
1 816 845,29	Etat, impôts et taxes	5 134 260,87	5 134 260,87
19 781 714,14	Sociétés apparentées	26 909 289,11	26 909 289,11
852 013,24	Autres débiteurs	1 110 907,99	1 110 907,99
81 173 620,61	Compte de régularisation actif	66 784 791,07	66 784 791,07
86 031 534,15	Prêts à moins d'un an	163 014 224,67	163 014 224,67
100 000,00	Effets à recevoir		—
185 412,92	Titres de placement et bons	20 198 301,52	10 423,50
72 006 808,41	Banques et chèques à encaisser	116 743 499,25	116 743 499,25
18 635,00	Caisse	39 853,97	39 853,97
2 482 885 020,28	Total		2 669 151 179,13
152 000,00	Engagements reçus		3 048 000,00

Commentaires sur le bilan

Immobilisations

en milliers de francs

Valeur nette au 1/1/1983	234 335
Acquisitions de l'exercice	1 517
Cessions de l'exercice	(1 594)
Amortissements de l'exercice	(1 529)
Valeur nette au 31/12/1983	232 729

Les frais d'augmentation de capital ont été entièrement amortis sur l'exercice.

La vente de divers biens immobiliers a dégagé une plus-value comptable de F 2 646 506,34.

Prêts à plus d'un an

en milliers de francs

Valeur nette au 1/1/1983	113 556
Remboursement de prêts filiales	(3 461)
Prêts consentis aux filiales	28 224
Capitalisation des prêts consentis aux filiales	(20 000)
Remboursement créance sur l'Etat	(1 164)
Autres mouvements	(1 9)
Valeur nette au 31/12/1983	117 136

Pernod Ricard a consenti à Santa-Lina un prêt de F 28 224 000,00 afin de financer l'acquisition de Sogetra auprès de Cusenier.

La souscription à l'augmentation de capital de Santa-Lina a été effectuée par prélèvement sur le compte de prêts pour un montant de F 20 000 000.

Titres de participation

en milliers de francs

Valeur nette au 1/1/1983	1 872 877
Acquisitions de l'exercice	6 329
22 actions Besserat de Bellefon	66
1190 actions Cidretries Distilleries Réunies	222
13682 actions SPBG	4 515
10000 actions Soginnove	1 000
1032 actions Galibert & Varon	268
453 actions Cusenier Saic	11
153 actions Salon	11
Divers	236

Titres reçus en contrepartie d'augmentation de capital

20 000

3125 actions Santa-Lina	20 000
Cessions de l'exercice	(295)
1755 actions Pavillon de l'Elysée	(289)
Divers	(6)

Autres mouvements

20 088

Amortissements titres Soginnove	(500)
Mouvement net des provisions	20 588
Valeur nette au 31/12/1983	1 918 999

1 571 696 332,54	Capitaux propres et réserves	1 597 334 836,31
439 652 320,00	Capital social	659 478 480,00
824 080 503,01	Primes d'émission et de fusion	604 254 343,01
43 965 232,00	Réserve légale	43 965 232,00
59 020 400,16	Autres réserves	59 020 400,16
116 263 377,37	Plus-values à long terme	141 901 881,14
88 714 500,00	Provisions spéciales constituées en franchise d'impôts	88 714 500,00
218 514 763,73	Ecarts de réévaluation	217 913 653,77
215 561 102,19	Réserve de réévaluation	215 161 625,20
2 953 661,54	Provision spéciale de réévaluation	2 752 028,57
6 460 469,94	Report à nouveau	40 039 585,29
1 796 671 566,21	Situation nette	1 855 288 075,37
86 599 910,40	Provisions pour pertes et charges	66 352 391,61
121 842 215,92	Dettes à long et moyen terme	50 585 113,66
121 842 215,92	Autres dettes à plus d'un an	50 585 113,66
319 631 936,63	Dettes à court terme	491 782 040,17
2 638 637,97	Fournisseurs	5 935 792,61
102 175 865,58	Etat, impôts et taxes	802 549,68
178 945 276,31	Sociétés apparentées	439 212 064,89
3 929 216,48	Autres créanciers	4 235 108,94
18 155 791,13	Compte de régularisation passif	24 037 514,11
5 588 636,35	Emprunts à moins d'un an	12 386 363,61
131 242,77	Effets à payer	253 661,68
8 067 270,04	Banques	4 918 984,65
158 139 391,12	Résultats	205 143 558,32
2 482 885 020,28	Total	2 669 151 179,13
22 551 400,00	Engagements donnés	21 487 400,00

Une provision a été constituée sur les titres JFA Pampryl pour F 3 368 911,11 et une reprise totale de la provision restante sur les titres Cusenier a été effectuée pour F 23 957 235,61, ceci afin d'aligner la valeur des titres sur la situation nette.

Les titres Soginnove ont fait l'objet d'un amortissement exceptionnel dans le cadre du régime fiscal des sociétés financières d'innovation, sur la partie libérée des titres souscrits.

Situation nette	<i>en milliers de francs</i>
Montant au 1/1/1983	1 796 672
Décisions de l'A.G.O. du 9/6/1983	59 217
Dotation à la réserve spéciale de plus-values à long terme	25 638
Report à nouveau	33 579
Ecarts de réévaluation	(601)
Reprise de la provision spéciale	(54)
Amortissement de la provision spéciale	(148)
Reprise de la réserve de réévaluation sur cessions d'immobilisations	(399)
Montant au 31/12/1983	1 855 288

Le capital social a été augmenté de 219 826 160,00 par incorporation au dit capital d'une somme identique prélevée sur la prime d'apport.

Provisions pour pertes et charges

Une provision complémentaire pour pertes de change de F 19 881 818,19 a été constatée sur nos emprunts en dollars à long terme, afin de tenir compte de l'évolution du cours du dollar depuis le 1^{er} janvier tandis qu'une reprise de la provision pour pertes de change de F 44 458 806,80 a été comptabilisée au titre des remboursements des emprunts en dollars de l'exercice ou qui viendront à échéance en 1984. La provision pour indemnités de départs à la retraite a fait l'objet d'une dotation de F 362 600,00 et d'une reprise de provision de F 203 000,00 au cours de l'exercice.

La cession d'actif immobilisé entre sociétés du Groupe entrant dans le régime de l'intégration fiscale a donné lieu à un impôt différé de F 3 464 989,65.

Dettes à long et moyen terme

Les emprunts en dollars ont fait l'objet d'un remboursement de 16,4 millions de US \$, anticipé à hauteur de 15 000 000 US \$.

Les emprunts en dollars remboursables en 1984 figurent au bilan en dettes à court terme pour F 11 386 363,61.

Le montant des emprunts à long terme non mobilisés au 31/12/1983 s'élevait à F 131 000 000,00.

Débit	1982	1983
Frais de personnel	15 932 885,37	17 206 101,57
Impôts et taxes	1 482 925,47	1 735 860,17
Travaux, fournitures et services extérieurs	30 125 371,41	40 597 965,33
Transports et déplacements	1 214 966,44	1 429 456,15
Frais divers de gestion	8 452 342,62	13 829 727,99
Frais financiers	58 803 720,03	56 252 936,09
Dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements	1 499 374,02	1 916 854,22
Dotations de l'exercice aux comptes de provisions	45 965 322,88	3 368 911,11
Bénéfice d'exploitation	183 615 668,85	234 634 892,87
Total	347 092 577,09	370 972 705,50

Crédit	1982	1983
Redevances	172 436 609,94	161 420 609,09
Produits accessoires	10 906 421,13	15 777 917,11
Produits financiers	163 749 546,02	193 774 179,30
Total	347 092 577,09	370 972 705,50

Commentaires sur le compte d'exploitation

Redevances

Ce poste représente les royalties versées à Pernod Ricard par ses filiales Ricard, Pernod et Cusenier au titre de la concession des marques exploitées par ces sociétés.

Produits et frais financiers

Les dividendes reçus des filiales s'élèvent à F 154 119 764,00.

Les produits des placements financiers à l'intérieur ou à l'extérieur du Groupe sont de F 39 352 000.

Les frais financiers restent stables. Cependant, les frais financiers nets (diminués des produits financiers de

nos placements) s'élèvent à F 16 901 000, en diminution de F 17 408 000. Ceci est le reflet de l'amélioration de la trésorerie de Pernod Ricard qui a permis le remboursement d'une partie de nos emprunts à long terme.

Dotation aux amortissements

La dotation de l'exercice comprend l'amortissement exceptionnel des frais d'établissement liés à l'augmentation de capital.

Dotation aux provisions d'exploitation

La dotation de l'exercice correspond à une provision complémentaire sur les titres JFA en application de la règle d'alignement sur la situation nette en fin d'exercice.

Débit	1982	1983
Pertes sur exercices antérieurs	146 459,07	1 982 568,40
Pertes exceptionnelles	32 109 246,73	83 232 247,59
Dotations de l'exercice aux comptes de provisions hors exploitation, ou exceptionnelles	—	53 000,00
Impôts sur les bénéfices	15 615 224,35	15 791 578,39
Bénéfice net	158 139 391,12	205 143 558,32
Total	206 010 321,27	306 202 952,70

Crédit	1982	1983
Bénéfice d'exploitation	183 615 668,85	234 634 892,87
Profits sur exercices antérieurs	425 146,84	24 016 543,61
Profits exceptionnels	220 534,66	3 092 709,42
Pertes sur exercices antérieurs et pertes exceptionnelles couvertes par des provisions	21 748 970,92	44 458 806,80
Total	206 010 321,27	306 202 952,70

Commentaires sur le compte de pertes et profits

Le passage du résultat d'exploitation au résultat net comptable s'explique comme suit :

	en milliers de francs
Résultat d'exploitation au 31/12/1983	234 635
Pertes de change sur remboursements emprunts en US \$	(56 683)
Provision pour pertes de change	(25 648)
Amortissements exceptionnels sur titres	(500)
Impôt sur les sociétés	(15 792)
Reprises provisions antérieures	68 416
Plus-values sur cessions d'actif immobilisé	2 868
Autres pertes et profits (solde)	(2 153)
Résultat net au 31/12/1983	205 143

Perte de change et provision pour perte de change

La perte de change sur les remboursements intervenus en 1983 de l'emprunt à moyen terme en US \$ est égale à la différence entre la contrevaletur en francs de ces paiements et leur montant au passif du bilan en cours historique.

La provision pour pertes de change représente la charge potentielle traduisant l'écart de taux de change entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 1983 sur les emprunts non remboursés au 31/12/1983.

Impôt sur les sociétés : la fraction non déductible des jetons de présence s'est élevée à F950 527,84.

Reprises provisions antérieures

Il s'agit de la reprise de provision pour perte de change utilisée conformément à son objet en 1983 pour F 44 459 000 et la reprise du reliquat de provision pour dépréciation des titres Cusenier à hauteur de F 23 957 000.

Rapport général

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi du 24 juillet 1966, nous avons l'honneur de vous rendre compte de l'exécution de la mission que vous avez bien voulu nous confier et de vous présenter notre rapport sur les comptes annuels de l'exercice 1983.

Nous avons procédé, en cours d'exercice et à la clôture, aux vérifications et investigations que nous avons estimées nécessaires, en application des règles de diligence normale en matière de Commissariat aux Comptes.

Les comptes de l'exercice social arrêté au 31 décembre 1983 se traduisant par un bénéfice de F 205 143 558,32 ont été établis de façon correcte dans une forme et selon des méthodes d'évaluation dans l'ensemble inchangées par rapport à l'exercice précédent.

Votre Conseil d'Administration fournit en annexe de son rapport, des commentaires concernant les principaux chapitres du bilan, des comptes d'exploitation générale et pertes et profits.

Comme lors des exercices précédents, l'imposition des sociétés du Groupe a été pratiquée suivant le régime de l'intégration fiscale, avec les conséquences qui en découlent.

Dans le cadre de l'article 356 de la loi du 24 juillet 1966, nous avons examiné les mouvements enregistrés dans les participations de votre Société, dont le montant, avant provision pour dépréciation, est passé de F 1 953 494 539,32 à F 1 979 528 514,26. Cette variation résulte des mouvements suivants :

Augmentation

SPBG - Acquisition de 13 682 actions pour	F 4 515 060,00
Matem - Acquisition de 25,50 % du capital de cette société pour	F 26 010,00
Sofic - Souscription au capital de la société de 2000 actions de F 100 de valeur nominale	F 200 000,00
Pernod Ricard et Cie SNC - Souscription au capital	F 10 000,00
Santa-Lina - Souscription à l'augmentation du capital de cette société soit 3125 actions nouvelles pour	F 20 000 000,00

Besserat de Bellefon - Acquisition de 22 actions pour	F 66 000,00
Cidreries et Distilleries Réunies - Acquisition de 1 190 actions pour	F 222 198,00
Galibert et Varon - Acquisition de 1032 actions pour	F 268 320,00
Champagne Salon - Acquisition de 153 actions pour	F 11 475,00
Soginnove - Souscription à l'augmentation de capital, 10 000 parts pour	F 1 000 000,00
Cusenier SAIC - Acquisition de 453 actions pour	F 11 325,00
	F 26 330 388,00

Diminution

Pavillon de l'Elysée - Cession des 1755 titres figurant au bilan pour	F 289 653,06
SCI Jouy-en-Josas - Cession de 6 parts figurant au bilan pour	F 2 501,00
SPBG - Prêt de consommation de 100 actions	F 4 259,00
	F 296 413,06
soit une augmentation nette de	F 26 033 974,94

Les provisions pour dépréciation des titres de participation qui figurent au bilan pour F 60 529 184,51 contre F 80 617 509,01 au bilan précédent, présentent une diminution nette de F 20 088 324,50, qui s'analyse ainsi qu'il suit :

Les dotations au compte de provisions concernant

- JFA-Pampryl	F 3 368 911,11
- Soginnove (amortissement)	F 500 000,00
	F 3 868 911,11

La réintégration de la totalité de la provision concernant les actions de la société Cusenier F 23 957 235,61

Par ailleurs, en prescription de l'article 251 du décret du 23 mars 1967, nous vous signalons qu'une fraction supérieure à 10 % du capital de votre Société est détenue par la société Paul Ricard.

Les comptes d'engagements reçus ou donnés font l'objet d'inscriptions régulières.

Conformément à l'article 228 de la loi du 24 juillet 1966, le rapport de votre Conseil d'Administration ainsi que les documents destinés aux actionnaires nous ont été communiqués en temps utile. Nous avons vérifié la sincérité des informations relevant de notre compétence, relatives à la situation financière et aux comptes sociaux, qui y sont mentionnées, sans avoir d'observations particulières à présenter.

La proposition d'affectation des résultats est autorisée par la Loi et vos statuts dans le cadre du respect de l'égalité entre les actionnaires.

En outre, en prescription des articles 95, 96 et 97 de la loi du 24 juillet 1966, nous nous sommes assurés du respect des prescriptions légales et statutaires relatives aux actions déposées par vos Administrateurs en garantie de leur gestion.

Compte tenu des diligences que nous avons accomplies selon les recommandations de la profession, nous estimons être en mesure de certifier que le compte d'exploitation générale, le compte de pertes et profits et le bilan, tels qu'ils sont présentés, sont réguliers et sincères.

Fait le 4 mai 1984

Rapport spécial

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions prises sous les articles 101 et suivants de la loi du 24 juillet 1966, nous vous présentons notre rapport spécial sur les opérations traitées par votre Société avec ses Administrateurs ou ses Directeurs Généraux, ou avec d'autres entreprises administrées, gérées ou dirigées par vos Administrateurs ou Directeurs Généraux.

Préalablement à l'examen des dites opérations, dont nous avons été avisés par votre Conseil, nous constaterons, comme les années précédentes, que votre Société est liée avec un certain nombre de filiales ayant des administrateurs communs avec elle, et dont elle détient la quasi totalité du capital.

Les nombreuses opérations traitées avec ces sociétés restent soumises à la procédure de l'article 101 de la loi du 24 juillet 1966, à l'exception toutefois des opérations courantes et conclues à des conditions normales, telles que prévues à l'article 102 de la loi.

Il en est ainsi, plus particulièrement, des diverses prestations de services échangées et des opérations réciproques de trésorerie ; toutes opérations qui relèvent de la pratique courante dans les groupes entre mère et filiales et dont les facturations peuvent être considérées comme faites raisonnablement aux mieux des intérêts des sociétés en cause.

L'ensemble de ces opérations se trouve résumé dans le tableau ci-joint.

1. Conventions antérieurement autorisées

A ce titre, nous avons noté le maintien en totalité, ou en partie, de diverses avances ou cautions consenties à des filiales ou sociétés apparentées, dont le détail figure dans le tableau annexé au présent rapport.

De même, votre Société a facturé aux sociétés Ricard, Pernod et Cusenier les royalties dans les mêmes conditions que l'exercice précédent. En ce qui concerne SEGM, elle a, comme l'année précédente, abandonné les royalties.

Par ailleurs, le mécanisme de l'intégration fiscale s'est poursuivi au cours de l'exercice 1983, conformément au renouvellement de l'autorisation accordée par le ministère de l'Economie et des Finances.

2. Conventions nouvelles

Votre Conseil a autorisé les nouvelles conventions suivantes au cours des réunions tenues :

le 4 octobre 1983 :

- avec JFA Pampryl : caution accordée à hauteur de F 9 500 000 sur l'emprunt contracté auprès du Crédit National ;
- avec la société Sopagly : caution accordée de F 2 000 000 sur l'emprunt contracté auprès du Crédit national ;
- avec la société Besserat de Bellefon : caution accordée de F 2 100 000 sur l'emprunt contracté auprès de Champex ;
- avec la société CDR : octroi d'un prêt de F 21 255 000 non porteur d'intérêts pour permettre l'acquisition de 66 % du capital de la société Raison.

Telles sont, Mesdames, Messieurs, les opérations dont nous avons à vous rendre compte.

Fait le 30 mars 1984.

Les Commissaires aux Comptes

Société d'Expertise Comptable Jean Delquié
A. & L. Genot

Louis Genot

Sociétés concernées	Administrateurs communs	Comptes de bilan présentant un solde au 31.12.1983			Comptes de résultats exercice 1983			Cautions données
		Débiteur	Créditeur	Nature	Charges	Produits	Nature	
Ricard S.A.	P. Ricard (1)		123 179 325,07	Compte courant (4)	9 856 662,33	91 824 656,04	Intérêts Royalties	
Pernod S.A.	P. Ricard (1) C. Foussier F. Gérard B. Cambournac		144 411 264,20	Compte courant (4)	14 621 148,06 10 086 209,58	65 144 268,05	Prestations Laboratoire Intérêts Royalties	
SEGM	P. Ricard (1) J. Chatin C. Foussier B. Cambournac (2)		18 115 744,63	Compte courant (4)	1 630 553,83	716 285,00	Intérêts Loyers et charges	
JFA	P. Ricard (1) C. Foussier		10 236 618,67	Compte courant (4)		4 341 289,81	Produits financiers	11 100 000,00
Cusenier	P. Ricard (1) C. Foussier F. Gérard B. Cambournac		10 249 707,91	Compte courant (4)	722 285,34	4 451 685,00 53 948,63	Intérêts Royalties Produits financiers	
SPBG	P. Ricard (1) C. Foussier		47 723 093,66	Compte courant (4)	4 435 197,93	1 216 228,00	Intérêts Loyers et charges	5 600 000,00
SRBG	P. Ricard (1) C. Foussier		69 254 831,89	Compte courant (4)	3 882 626,70		Intérêts	
Cidretries et Distilleries Réunies	P. Ricard (1)	8 497 268,85		Compte courant (4)	1 430 138,39		Intérêts	
Besserat de Bellefont	P. Ricard (1) J. Chatin	4 300 000,00	130 084,51	Prêt à plus d'un an Compte courant (4)		949 160,97	Produits financiers	2 100 000,00
Sopagly	P. Ricard (1)	3 225 707,97		Compte courant (4)	1 022 317,41	36 386,85	Intérêts Produits financiers	
EVC	P. Ricard	36 786,18		Compte courant (4)				
SIAS - MPA	P. Ricard (3)	2 852 782,67		Compte courant (4)		345 468,08	Produits financiers	
Champagnes Salon	P. Ricard (1)	2 530 559,25		Compte courant (4)		61 366,40	Loyers et charges	
Santa Lina	P. Ricard	98 529 907,59	6 997 083,01	Prêt à plus d'un an Compte courant (4)		9 944 412,00	Produits financiers	
Sogequa	F. Gérard (5)	779 607,51		Compte courant (4)				
GMC	B. Cambournac (2)	831 967,29		Compte courant (4)				
SPA	B. Cambournac (2)		452 336,36	Compte courant (4)				
Austin Nichols and co. Inc.	P. Ricard C. Foussier		77 098,89	Compte courant (4)	39 603,69	18 000,00	Intérêts Loyers et charges	
Campbell and Son Ltd	P. Ricard (1)	256 906,39		Compte courant (4)				

(1) Représentant permanent de Pernod Ricard.

(2) Représentant permanent de Pernod en 1983.

(3) Représentant permanent de Santa Lina.

(4) Cumul et compensation entre les soldes des sous-comptes ouverts en comptabilité.

(5) Représentant permanent de Cusenier.

au cours des 5 derniers exercices

(en francs)	1979	1980	1981	1982	1983
Situation financière en fin d'exercice					
Capital social	433 056 720	433 056 720	439 652 320	439 652 320	659 478 480
Nombre d'actions émises	5 413 209	5 413 209	(1) 5 495 654	5 495 654	(3) 8 243 481
Nombre d'obligations convertibles en actions	0	0	0	0	0
Résultat global des opérations effectuées					
Chiffre d'affaires hors taxes	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Bénéfice avant impôts, amortissements et provisions	180 730 555	170 399 498	125 311 776	199 470 341	202 316 665
Impôts sur les bénéfices	48 902 587	(2) 0	11 807 834	15 615 224	15 791 578
Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	89 420 129	85 861 435	142 970 202	158 139 391	205 143 558
Montant des bénéfices distribués	78 491 530	90 400 590	107 165 253	98 921 772	148 382 658
Résultat des opérations réduit à une seule action (1)					
Bénéfice après impôts, mais avant amortissements et provisions	24,35	34,09	20,65	33,45	22,63
Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	16,51	15,86	26,01	28,78	24,88
Dividende versé à chaque action	14,50	16,70	19,50	18,00	18,00
Personnel					
Nombre de salariés	33	45	41	42	39
Montant de la masse salariale	7 009 908	8 487 222	9 914 869	11 512 745	12 392 677
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	1 965 033	2 467 456	2 872 220	4 420 141	4 813 424

(1) Compte tenu de l'attribution d'actions aux salariés

(2) Abstraction faite d'un crédit d'impôt pour F 14 136 791

(3) Attribution d'une action gratuite pour deux.

au 31 décembre 1983

Valeurs françaises dont la valeur d'inventaire est supérieure à F 100 000	Nombre de titres	Valeur d'inventaire nette
Ricard	1 574 992	440 981 240
Pernod	1 074 993	272 770 546
Cusenier	1 311 989	251 945 800
SEGM	499 990	113 779 000
CDR	240 967	75 868 013
JFA Pampryl	1 917 869	69 609 966
SVF	289 865	53 925 732
Santa-Lina	15 618	44 228 721
SPBG	797 967	37 918 236
Besserat de Bellefon	20 851	23 209 092
Résidence de Cavalière	199 950	19 900 950
Sopagly	31 990	4 676 556
Astra-Plastique	27 995	2 414 599
Soginnove	30 000	1 500 000
Salon	27 786	1 264 781
Galibert et Varon	4 990	770 382
Idianova	10 000	500 000
EVC	791	406 365
Soficic	2 000	200 000
Germe	750	150 000
Sogeri	100	125 208
		1 416 145 187
Titres dont la valeur d'inventaire est inférieure à F 100 000		221 642
Participations dans des sociétés immobilières non cotées en bourse		2 381 385
Participations dans des sociétés étrangères non cotées en bourse		500 251 115
Total en portefeuille		1 918 999 329

	en milliers de francs
1. Situation nette à la clôture de l'exercice 1982 avant affectation	1 796 672
Variation de la situation nette après affectation des résultats 1982	59 217 (1)
2. Situation nette à l'ouverture de l'exercice 1983	1 855 889
Variations en cours d'exercice - écarts de réévaluation	(601)
3. Situation nette au bilan de clôture de l'exercice 1983 avant A.G.O.	1 855 288
Variation globale de la situation nette au cours de l'exercice	58 616
(1) Dotation de la réserve spéciale des plus-values à long terme	25 638
Solde disponible reporté à nouveau	33 579

Au 31 décembre 1983, les titres Pernod Ricard détenus par des sociétés du Groupe représentaient 10 % du capital.

(chiffres en milliers de francs)

Participations dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital de Pernod Ricard	Capital	Réserves	Quote-part du capital	Valeur d'inventaire	Prêts ou avances	Chiffre d'affaires hors taxes	Résultat net	Dividendes encaissés
Filiales								
Ricard, 4 et 6, rue Berthelot, Marseille	157 500	528 505	99,99	440 981	—	2 185 998	153 301	86 625
Austin Nichols, 1290, avenue of the Americas, New York	—	544 548	95,24	411 893	174	546 190	33 390	7 319
Pernod, 120, avenue du Maréchal-Foch, Créteil	107 500	296 226	99,99	272 771	—	1 571 651	74 715	43 000
Cusenier, 226, bd Voltaire, Paris	131 200	98 020	99,99	251 946	—	566 007	23 158	—
SEGM, 2, rue de Solférino, Paris	50 000	69 922	99,99	113 779	—	878 341	32 327	—
JFA, rue François-Mignotte, Nuits-Saint-Georges	96 812	néant (1)	99,05	69 610	—	408 237	(1 838)	—
Campbell, 4 Harlequin Avenue, Brentford Middlesex TW8 9EW, Great Britain	55 360	43 522	94,64	83 685	257	124 027	12 090	—
Cidrerie Distilleries Réunies, 102, avenue Henri-Barbusse, Colombes	12 253	73 691	98,33	75 868	8 497	204 887	4 366	1 199
SPBG, 142, bd Haussmann, Paris	21 315	91 374	93,59	37 918	—	469 965	40 438	13 961
Santa-Lina, route des Sanguinaires, Ajaccio	21 250	néant (2)	99,96	44 229	91 533	—	(5 750)	—
Besserat de Bellefon, route d'Épernay, Reims	8 500	76 558	98,12	23 209	4 170	81 891	2 048	417
Résidences de Cavalière, Cavalière	20 000	148	99,97	19 901	1 616	1 997	102	—
Participations								
Société des Vins de France, Châteauneuf-les-Martigues	64 500	132 163	44,94	53 926	—	1 763 017	1 235	—
Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations								
Filiales								
— françaises				8 510	5 356			1 599
— étrangères				1 166				
Participations								
— françaises				3 458	15 000 (3)			140
— étrangères				3 507				126

(1) Report à nouveau net débiteur = 24 696

(2) Report à nouveau net débiteur = 3 211

(3) Provisionné pour 15 000.

Note sur la consolidation

1. Principes de consolidation

Les comptes consolidés du Groupe ont été établis conformément aux recommandations du Rapport du Conseil National de la Comptabilité, et, en règle générale, suivant les principes énoncés dans la troisième norme comptable internationale.

Les états financiers consolidés regroupent les comptes de toutes les filiales significatives dont le Groupe contrôle directement ou indirectement plus de la moitié du capital, et dont l'activité s'exerce dans le secteur des boissons et de l'alimentation. Ces filiales ont été consolidées par intégration globale.

Les sociétés importantes, dans lesquelles le Groupe détient une participation, mais sans y exercer les pouvoirs de direction et de contrôle ont été mises en équivalence en ne retenant que la part d'actif net et de résultats, correspondant au pourcentage de leur capital détenu par la société-mère.

Les filiales étrangères, de la SEGM, de Campbell et de SIAS-MPA ont fait l'objet d'une sous-consolidation préalable. Comme par le passé, le périmètre de consolidation de ces sous-filiales a été limité aux sociétés significatives. Leur pourcentage de détention étant supérieur à 50 %, ces sociétés ont été consolidées par intégration globale.

2. Champ de consolidation

En 1983, le périmètre de consolidation s'est agrandi de la Société Raison dont le Groupe Pernod Ricard, par l'intermédiaire des Cidreries Distilleries Réunies, a acquis 66 % du capital.

Cette société étant détenue depuis le 1^{er} août 1983, seuls les résultats de la période postérieure à la date d'acquisition sont retenus dans le compte de résultats consolidés.

3. Principes comptables

• **Les comptes consolidés des sociétés françaises** ont été traités sur la base des états financiers présentés aux Assemblées d'Actionnaires de chacune d'elles.

• **Les états financiers des sociétés étrangères** ont été retraités selon les principes suivants :

- les fonds de commerce sont évalués au prix d'achat ; les frais d'établissement sont amortis linéairement sur une durée de quatre ans ;
- les terrains, bâtiments et équipements sont évalués au prix de revient d'origine. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire.

• **Les stocks et les travaux en cours** sont évalués au prix de revient ou au prix du marché si celui-ci est inférieur au prix de revient.

— **stocks courts** : la valorisation est faite en utilisant la méthode du coût moyen pondéré qui est proche du prix de revient réel, compte tenu de leur rotation rapide ;

— **stocks longs** : ceux-ci sont évalués lot par lot à leur prix de revient réel : (Whisky, Bourbon, Calvados, Cognac et Armagnac).

• **Impôt sur les bénéfices**

Depuis le 1^{er} janvier 1977, le Groupe Pernod Ricard bénéficie du régime de l'intégration pour les sociétés françaises détenues à plus de 95 %. La charge fiscale du Groupe a donc été établie en application de ce principe.

La charge fiscale latente a fait l'objet d'un retraitement afin de tenir compte des écarts temporaires entre les résultats fiscaux et les résultats comptables : ces traitements ont porté sur les provisions à caractère fiscal qui seront réintégrées ultérieurement aux bénéfices et sur l'excédent des amortissements fiscaux par rapport aux amortissements apparaissant en consolidation.

• **Transactions entre sociétés consolidées**

Les transactions réciproques entre sociétés consolidées ont été éliminées. De même, les opérations entre deux sociétés ont été retraitées, notamment :

— **prix de cessions internes** : ceux-ci sont normalement fixés de façon à assurer la neutralité des cessions internes au Groupe sur les résultats des sociétés cédantes. Dans le cas contraire, les profits internes inclus dans les stocks sont éliminés ;

— **dividendes internes** : les dividendes reçus des filiales et participations consolidées par les sociétés du Groupe ont été annulés pour être réintégrés en différence de consolidation ;

— **plus-value de cessions internes** : les plus-values réalisées sur des cessions de valeurs immobilisées entre sociétés consolidées ont été retraitées pour ramener les éléments cédés à leur valeur d'origine.

• **Provisions à caractère de réserves**

Les provisions réglementées, à caractère essentiellement fiscales, ont été retraitées afin d'assurer leur neutralité sur les résultats consolidés du Groupe.

De même les amortissements exceptionnels, correspondant à des avantages fiscaux, ont été annulés en consolidation.

4. Conversion des états financiers établis en devises étrangères

La conversion des comptes établis en devises étrangères est effectuée selon les normes américaines (FAS 52) :

- les comptes de bilan sont convertis en utilisant les cours officiels de change à la fin de l'exercice, à l'exception de la situation nette dont les différents éléments demeurent à leur valeur historique en francs français ;
- les comptes de résultats sont convertis en utilisant pour chaque devise le cours moyen de l'exercice ;
- l'écart de conversion résultant, d'une part de l'impact de la variation du taux de change entre le 31 décembre 1982 et le 31 décembre 1983 sur la situation nette d'ouverture et, d'autre part, de l'utilisation de taux différents pour le compte de résultats et le bilan, est différé dans un poste de la situation nette intitulé "Différence de conversion".

Enfin, la perte de change sur les emprunts à moyen terme en dollars, enregistrée dans les comptes sociaux de Pernod Ricard, a été éliminée dans les comptes consolidés pour être imputée sur la différence de conversion. En effet, ces emprunts sont la contrepartie de l'investissement dans Austin Nichols (U.S.A.).

5. Réserves consolidées et survaleur

Les réserves consolidées représentent principalement l'écart positif entre la part du Groupe dans la situation nette des filiales et leur prix de revient chez la société-mère. Cet écart varie donc chaque année :

- des résultats mis en réserves par les filiales et des dividendes internes au Groupe,
- de l'impact de la variation du cours de change sur les états financiers établis en devises étrangères.

La valeur des titres Pernod Ricard détenus au sein du Groupe est éliminée par imputation d'une part sur le capital pour leur valeur nominale, d'autre part sur les réserves consolidées.

Le poste intitulé "survaleur" représente la différence entre le prix d'acquisition des sociétés consolidées et la part du Groupe dans leur actif net à la date des prises de participation. Il est composé principalement de la différence de première consolidation, lorsque celle-ci n'a pu être affectée aux postes auxquels elle se rapporte (immobilisations et stocks).

Les survaleurs sont amorties linéairement sur des

durées variant de 5 à 40 ans, qui correspondent aux durées de vie des biens auxquels elles s'appliquent.

6. Liste des sociétés consolidées

Sociétés	% d'intérêt	Méthode de consolidation
Pernod Ricard	Société-mère	Intégr. globale
Ricard	100,00	—
Pernod	100,00	—
SEGM consolidée	100,00	—
Cusenier	100,00	—
Austin Nichols	95,24	—
JFA - Pampryl	99,90	—
SPBG consolidée	99,75	—
CDR	98,33	—
SRBG	50,87	—
Campbell	99,74	—
Besserat de Bellefon	98,12	—
Sopagly	100,00	—
Euro-équipement	100,00	—
GMC	99,43	—
SPA	99,89	—
Santa-Lina	100,00	—
Sifa	100,00	—
GJFF	100,00	—
EVC	98,88	—
Sogequa	100,00	—
SIAS-MPA consolidée	65,96	—
Raison	64,83	—
Grands Champagnes de Reims	47,64	mise en équivalence
SVF	44,94	mise en équivalence

(en milliers de francs)		1983		
1982	Actif	Valeur brute	Amortissements ou provisions	Valeur nette
250	Frais d'établissement	1 866	1 866	—
1 628 620	Immobilisations	2 781 839	1 099 014	1 682 825
162 241	Terrains	167 826	3 479	164 347
369 306	Constructions	690 388	267 132	423 256
418 425	Matériel, mobilier, installations	1 126 899	677 703	449 196
152 813	Emballages commerciaux	265 885	119 661	146 224
464 526	Immobilisations incorporelles	489 526	18 756	470 770
10 085	Autres immobilisations	22 531	12 283	10 248
51 224	Immobilisations en cours	18 784	—	18 784
36 066	Survaleur	71 138	30 270	40 868
224 793	Autres valeurs immobilisées	251 569	26 163	225 406
27 681	Prêts à plus d'un an	44 484	17 259	27 225
92 134	Titres consolidés par mise en équivalence	87 245	234	87 011
101 214	Autres titres de participation	116 076	8 645	107 431
3 764	Dépôts et cautionnements	3 764	25	3 739
1 674 949	Valeurs d'exploitation	1 833 132	5 243	1 827 889
2 237 112	Valeurs réalisables et disponibles	2 568 729	65 172	2 503 557
10 270	Fournisseurs	19 769	15	19 754
991 894	Clients	988 855	58 127	930 728
152 636	Autres débiteurs	190 420	921	189 499
64 454	Compte de régularisation actif	72 160	96	72 064
136 422	Prêts à moins d'un an	206 405	6 000	200 405
631 396	Effets à recevoir	695 379	—	695 379
3 717	Chèques et coupons à encaisser	2 116	—	2 116
1 312	Titres de placement	42 708	13	42 695
240 671	Banques et C.C.P.	349 523	—	349 523
4 340	Caisse	1 394	—	1 394
5 801 790	Total actif	7 508 273	1 227 728	6 280 545

Tableau de variation de situation nette

(en milliers de francs)

Situation nette au 31 décembre 1982	2 871 977
Dividendes payés aux actionnaires	(89 663)
Changement de périmètre de consolidation	(4 470)
Mouvements de la réserve et de la provision spéciale de réévaluation	(7 332)
Variation des primes de fusion	986
Différence de conversion provenant des filiales étrangères	194 839
Economie due à l'application du régime d'intégration fiscale et divers	45 934
Situation nette consolidée avant résultat au 31 décembre 1983	3 012 271
Résultat de l'exercice 1983	437 347
Situation nette consolidée à la clôture de l'exercice 1983	3 449 618

Commentaires sur la situation consolidée

Immobilisations

La progression des immobilisations d'une année sur l'autre provient essentiellement de l'achèvement de l'usine solaire de Pernod à Lyon, de l'équipement par Ricard de l'usine de Bessan, spécialisée dans la rectification des essences d'anis, des investissements réalisés par les sociétés du groupe Coca-Cola et SIAS-MPA pour financer leur expansion, et enfin de l'appréciation de nos actifs en dollars chez Austin Nichols.

Valeurs d'exploitation

La répartition des valeurs d'exploitation au 31 décembre 1983 est la suivante (montants nets en millions de francs):

Matières premières et fournitures	1 187 913
Produits semi-ouvrés	78 819
Produits finis	431 266
Marchandises	129 891
	1 827 889

(en milliers de francs)

1982	Passif	1983
2 871 977	Situation nette du Groupe	3 449 618
439 652	Capital	597 749
1 337 087	Réserves et report à nouveau	1 331 573
744 943	Réserves consolidées	1 082 949
350 295	Droits du Groupe dans les résultats	437 347
125 462	Intérêts Hors Groupe	162 546
105 338	— dans la situation nette	128 719
20 124	— dans les résultats	33 827
4 262	Subventions d'équipement	7 763
226 563	Provisions pour pertes et charges	191 506
192 776	Provisions pour impôt différé	150 466
187 446	Dettes à long et moyen terme	144 986
135 836	Consignation d'emballages	147 679
2 057 468	Dettes à court terme	2 025 981
376 391	Fournisseurs	380 292
10 951	Clients	10 094
630 201	Autres créanciers	431 418
313 943	Compte de régularisation passif	303 318
223 584	Emprunts à moins d'un an	185 282
196 653	Effets à payer	225 311
305 745	Banques	490 266

5 801 790 **Total passif**

6 280 545

Dettes à long et moyen terme

La diminution des dettes à long et moyen terme s'explique principalement par le remboursement anticipé d'une partie de nos emprunts libellés en dollars. La répartition des dettes par branche d'activité entre le moyen et le long terme est la suivante :

	moyen terme (1 à 5 ans)	long terme (plus de 5 ans)
Spiritueux France	81 226	15 973
Sans alcool France	24 957	9 119
Spiritueux Export	3 947	—
Sans alcool Export	9 764	—
	119 894	25 092

Provisions pour pertes et charges

Le poste recouvre l'ensemble des provisions pour risque et charges passées dans les différentes sociétés du Groupe, en particulier la provision pour indemnité de départ à la retraite, et la provision pour perte de change sur les emprunts en dollars constatée chez Pernod Ricard.

Provision pour impôt différé

Il s'agit principalement de l'impôt latent sur les provisions réglementées (provision pour hausse de prix, provision pour investissements à l'étranger, amortissements exceptionnels).

(en milliers de francs)	1982	1983	Variation en %
Chiffre d'affaires hors taxes	7 285 600	7 570 770	+ 3,9 %
Droits et taxes	(2 032 950)	(1 822 487)	- 10,4 %
Chiffre d'affaires hors droits et taxes	5 252 650	5 748 283	+ 9,4 %
Achats consommés	(1 883 419)	(2 132 769)	+ 13,2 %
Marge brute	3 369 231	3 615 514	+ 7,3 %
Produits accessoires	23 147	29 800	+ 28,7 %
Revenu brut	3 392 378	3 645 314	+ 7,5 %
Frais de personnel	(1 110 835)	(1 192 346)	+ 7,3 %
Autres charges	(1 244 737)	(1 315 006)	+ 5,6 %
Frais financiers	(77 312)	(52 674)	- 31,9 %
Amortissements	(157 188)	(193 425)	+ 23,1 %
Amortissements liés à la réévaluation	(5 496)	(4 989)	- 9,2 %
Résultat d'exploitation	796 810	886 874	+ 11,3 %
Provisions hors exploitation	(40 461)	(3 264)	
Mouvement net des provisions pour investissement	1 340	—	
Provision pour participation légale	(45 646)	(42 178)	
Plus et moins-values de cession d'actifs	20 359	14 845	
Autres pertes et profits divers	(7 125)	(5 090)	
Résultat avant impôts	725 277	851 187	+ 17,4 %
Impôt sur les sociétés	(354 524)	(379 300)	
Résultat net des sociétés intégrées (filiales à plus de 50 %)	370 753	471 887	+ 27,3 %
Résultat des sociétés mises en équivalence	(334)	(713)	
Résultat net consolidé	370 419	471 174	+ 27,2 %
Droit des tiers dans les résultats	(20 124)	(33 827)	
Part du groupe dans les résultats	350 295	437 347	+ 24,9 %
Résultat net consolidé	370 419	471 174	
Amortissements (hors réévaluation)	157 188	193 425	
Mouvement des provisions pour investissement	(1 340)	—	
Marge brute d'autofinancement	526 267	664 599	+ 26,3 %

* SIAS-MPA est consolidé sur 8 mois en 1982.

Commentaires sur les comptes de résultats consolidés

Chiffre d'affaires

Seule l'évolution du chiffre d'affaires hors droits et taxes est représentative de l'activité du Groupe en 1983. En effet, la baisse des droits sur les alcools en valeur absolue provient de la baisse des volumes expédiés en 1983 et en valeur relative du développement du chiffre d'affaires du secteur sans alcool, qui ne supporte pas de droits.

Marge brute

La progression importante du secteur sans alcool, où la marge brute est moins élevée, explique que celle-ci n'évolue pas de manière comparable au chiffre d'affaires hors droits et taxes.

Frais financiers

L'évolution des frais financiers, qui représentent moins de 1 % du chiffre d'affaires, est le reflet de l'amélioration de la trésorerie du Groupe qui a permis le remboursement d'une partie de nos emprunts en dollars.

Amortissements

La variation de 23 % de la charge d'amortissements trouve son origine dans l'amortissement de l'usine solaire de Dardilly inaugurée en 1983.

Provisions hors exploitation

Ce poste comprenait en 1982 les dotations aux provisions pour impôts différés qui ont été constatés en 1983 dans le compte "Impôts sur les sociétés".

Impôts sur les sociétés

L'évolution modérée de la charge d'impôts en 1983 s'explique par les économies importantes liées à l'intégration fiscale et par l'imposition réduite des filiales étrangères.

Provisions pour investissement

En 1983, les provisions pour investissement, à caractère fiscal, ont été retraitées pour assurer leur neutralité sur le résultat consolidé du Groupe (impact négatif sur le résultat de 4 484 milliers de francs).

(en milliers de francs)	Fonds de roulement	Besoin en fonds de roulement	Trésorerie
Situation au 1^{er} janvier 1983	1 810 197	1 947 130	(136 933)
Excédent brut d'exploitation	1 138 642		1 138 642
Variation du besoin en fonds de roulement		385 086	(385 086)
Excédent de trésorerie d'exploitation			753 556
Produits et charges exceptionnels	(10 530)		(10 530)
Ressources internes			743 026
Frais financiers nets	(52 674)		(52 674)
Etat : impôt sur les sociétés	(375 676)		(375 676)
Personnel : participation	(42 178)		(42 178)
Emplois obligatoires			(470 528)
Investissements industriels nets	(257 171)		(257 171)
Investissements financiers nets	(4 701)		(4 701)
Dividendes	(89 663)		(89 663)
Variation de la dette à long et moyen terme	(100 522)		(100 522)
Variation des autres dettes à plus d'un an	32 563		32 563
Emplois stratégiques			(419 494)
Total des emplois			(890 022)
Besoin de financement			(146 996)
Augmentation des fonds propres	—		—
Variation de l'écart de conversion sur actif net en devises et divers	209 525		209 525
Variation du droit des tiers	3 257		3 257
Financements stables			212 782
Variation de trésorerie de l'exercice			65 786
Situation au 31 décembre 1983	2 261 069	2 332 216	(71 147)

Note sur le tableau de financement consolidé

Le besoin de financement de 146 millions de francs apparaissant à l'issue de l'exercice trouve son origine, d'une part, dans l'effet de la variation des devises sur

les postes d'actif, et plus particulièrement les immobilisations (42 millions de francs), les stocks longs (78 millions de francs), d'autre part, dans le remboursement d'une partie de nos emprunts en dollars (100 millions de francs) et enfin dans l'acquisition de la Société Raison.

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Mesdames, Messieurs,

Nous avons examiné la situation et les comptes des résultats consolidés au 31 décembre 1983 établis par la Société Pernod Ricard.

Les principes, tels qu'exposés dans la note sur la consolidation, sont conformes aux méthodes généralement admises en la matière. Nous avons vérifié par sondages qu'ils étaient correctement appliqués.

Nous avons noté par rapport à l'exercice précédent :

- Une modification du périmètre de consolidation qui s'est agrandi de la société Raison, dont les résultats ont été pris en compte depuis la date d'acquisition par l'intermédiaire des Cidreries Distilleries Réunies, le 1^{er} août 1983.
- Les changements suivants dans la présentation :
 - L'économie provisoire d'impôt due à l'application du régime d'intégration fiscale a été portée à un poste de situation nette, alors que

précédemment elle figurait en provision pour impôt différé ;

— La charge d'impôt différé a été inscrite sous la rubrique "impôt sur les sociétés", alors que précédemment elle était portée en "dotation aux provisions hors exploitation".

Compte tenu des diligences que nous avons accomplies selon les recommandations de la profession, nous estimons être en mesure de certifier que les comptes annuels consolidés, tels qu'ils figurent dans ce rapport, donnent une image sincère et régulière du Groupe Pernod Ricard au 31 décembre 1983.

Fait le 14 mai 1984

Les Commissaires aux Comptes

Société
d'Expertise Comptable
A. & L. Genot

Jean Delquié

Première résolution

L'Assemblée Générale, lecture entendue du rapport du Conseil d'Administration et des rapports des Commissaires aux Comptes concernant l'exercice clos le 31 décembre 1983, et après que lui aient été présentés le compte d'exploitation générale, le compte de pertes et profits et le bilan afférents à cet exercice, et faisant apparaître un solde bénéficiaire de F 205 143 558,32 approuve tels qu'ils sont présentés ces comptes, bilan, toutes les opérations qu'ils traduisent, ainsi que les changements de méthode de présentation et d'évaluation intervenus au cours de l'exercice 1983.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale approuve l'affectation des résultats proposée par le Conseil d'Administration et :

- fixe à F 18 pour chacune des 8 243 481 actions de F 80 nominal divisant le capital social, soit ensemble à F 148 382 658 le dividende total de l'exercice ouvrant droit à un avoir fiscal de F 9 par action ;
- décide que ce dividende sera mis en paiement le 19 juin 1984 contre estampillage des certificats nominatifs ou contre remise, pour les actions au porteur du coupon n° 52 et ce, pour le montant sus-indiqué de F 18 par action, diminué de l'acompte de F 9 mis en distribution le 5 janvier 1984 ;

Elle constate que le montant des dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents et celui de l'avoir fiscal correspondant, ont été les suivants :

Exercices	Nombre d'actions	Montant net	Avoir fiscal	Revenu global
1980	5 413 209	F 16,70	F 8,35	F 25,05
1981	5 495 654	F 19,50	F 9,75	F 29,25
1982	5 495 654	F 18,00	F 9,00	F 27,00

Troisième résolution

L'Assemblée Générale, statuant sur le rapport spécial présenté par les Commissaires aux Comptes, en application des dispositions légales en la matière, approuve les conventions visées dans ce rapport et intervenues ou dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice 1983.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale donne quitus entier et définitif au Conseil d'Administration de sa gestion pour l'exercice 1983.

Cinquième résolution

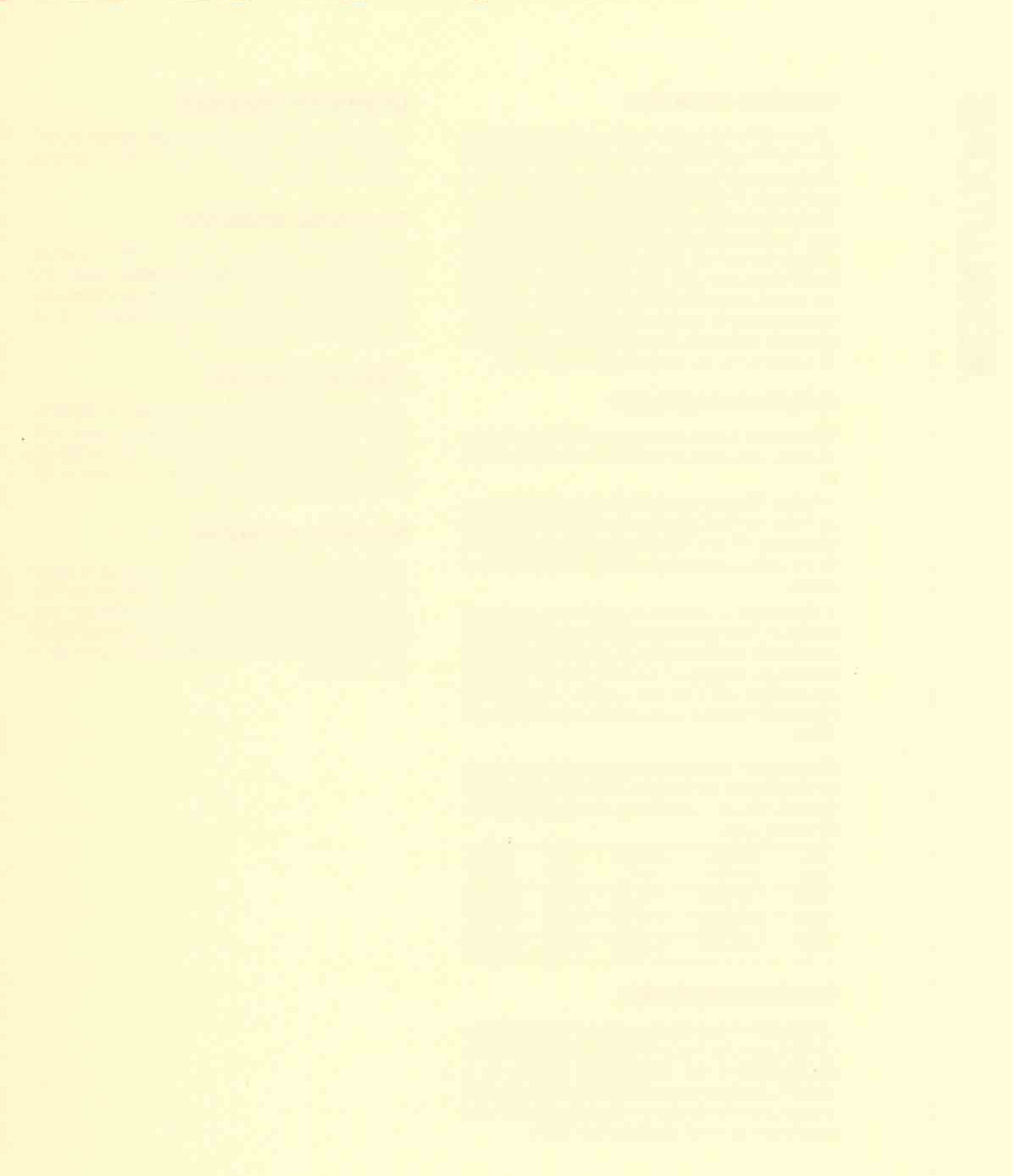
L'Assemblée Générale réélit Mme Françoise Hémard en qualité d'Administrateur, pour une durée qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 1989.

Sixième résolution

L'Assemblée Générale réélit M. François Laporte-Bisquit en qualité d'Administrateur, pour une durée qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 1989.

Septième résolution

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs à tout porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente réunion pour effectuer partout où besoin sera, tous dépôts et procéder à toutes formalités de publicité légale ou autres qu'il appartiendra.





MENEMY